

Rapport d'activités

Année 2024



Communauté de communes de Bruyères, Vallons des Vosges

4, rue de la 36ème division US - 88600 Bruyères

03.2957.80.69 - accueil@cc-bruyeres.fr

ccb2v.fr

Le mot de la Présidente

Le titre capitale française de la biodiversité 2024 couronne tous les efforts réalisés depuis le début de mandat. Cette reconnaissance nationale a pu être obtenue grâce à une politique ambitieuse visant à aller à l'essentiel avec le souci de dépenser le moindre euro de la meilleure manière. Cette distinction reflète également la volonté de mettre en œuvre des actions multiples en concertation avec le maximum d'acteurs pour ensuite les partager avec le plus grand nombre. Cet état d'esprit a été décliné transversalement, peu ou prou, pour chaque projet porté par la communauté de communes.



La diversité des missions exercées impacte au quotidien chaque habitant comme en témoigne l'entretien de la voirie intercommunale. La responsabilité des élus et des agents est alors forte. La hausse de la fréquentation des services mis à disposition du public (piscine, France Services, stages de sport-nature dédiés aux adolescents par exemple) rassure sur leur qualité et consolide les décisions prises.

Ce rapport d'activités, document technique, fait le bilan de ce qu'il a été mis en œuvre en 2024. Le cap, faire plus par une juste gestion, a été tenu cette année et sera conservé dans les mois à venir.

Virginie Gremillet

Présidente de la Communauté de Communes
Bruyères, Vallons des Vosges

Sommaire

La Communauté de Communes : pages 3 à 9

Chiffres clés du budget : pages 10 à 15

Entretien de la voirie : pages 16 à 17

Economie et tourisme : pages 18 à 22

Aménagement de l'espace et environnement : pages 23 à 25

Affaires Sociales : pages 26 à 30

Communication, promotion, culture : pages 31 à 34

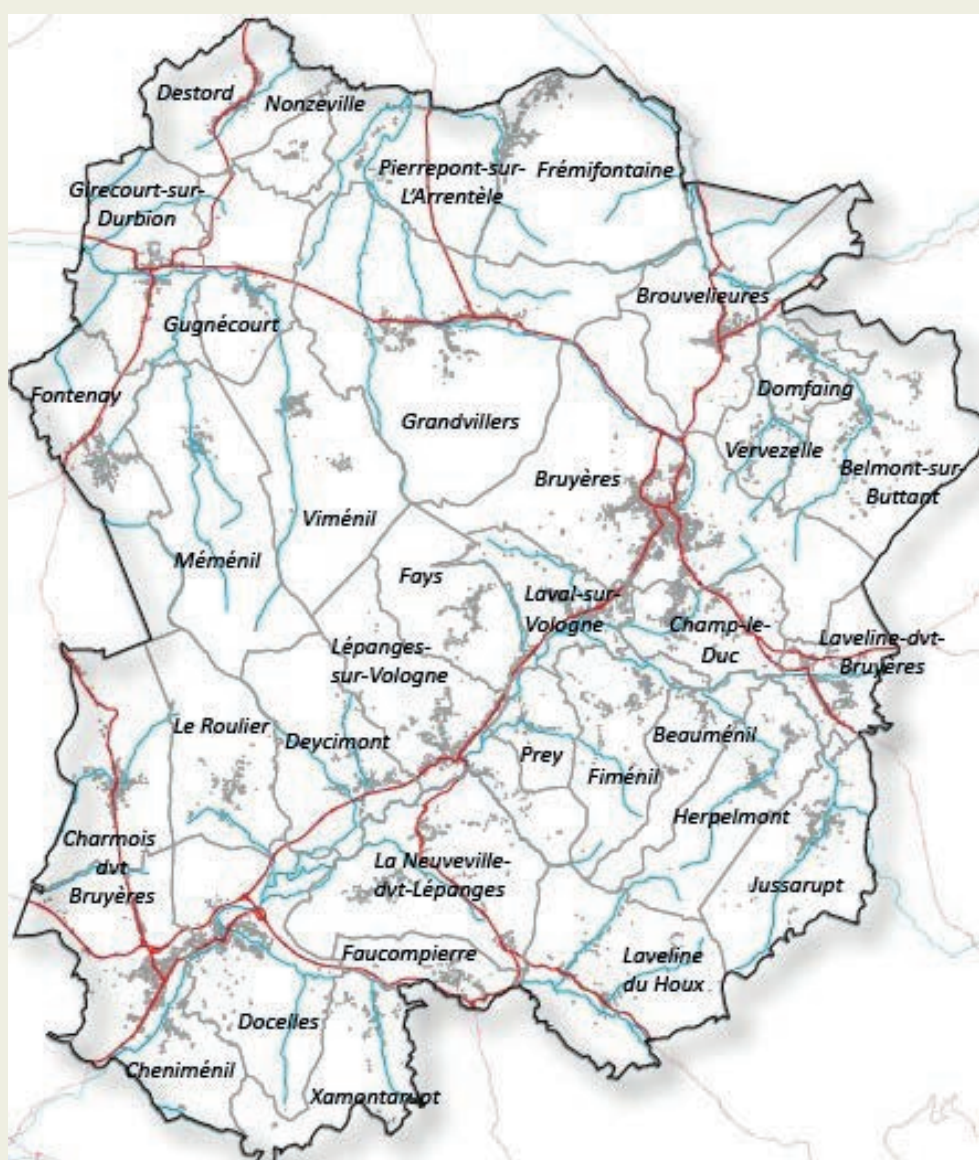
Assainissement : page 35

La communauté de communes

La Communauté de Communes de Bruyères, Vallons des Vosges (CCB2V) fut créée en janvier 2014 par la fusion des Communauté des Communes ADP, canton de Brouvelieures et Vallée de la Vologne, et l'ajout de trois Communes isolées Aumontzey, Herpelmont et Jussarupt. Elle se composait alors de 41 communes représentant 17 775 habitants.

Son périmètre a évolué en janvier 2017 avec le départ des communes de Dompierre, Padoux et Sercoeur qui ont rejoint la Communauté d'Agglomération d'Epinal et avec le départ de la commune de Aumontzey qui, avec la commune de Granges-sur-Vologne, a décidé de créer la commune nouvelle Granges-Aumontzey.

En janvier 2018, le périmètre de la CCB2V a subi une nouvelle évolution avec le départ vers la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié des communes de Bois-de-Champ, Mortagne et Les Rouges-Eaux. La CCB2V compte aujourd'hui 34 communes et 15 116 habitants. Elle a été constituée pour construire un projet commun de développement.



Les compétences

Aménagement de l'espace

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Trame verte et bleue
- Education à l'environnement et au développement durable
- Zéro phyto
- Atlas biodiversité
- Organisation de manifestations sur la sensibilisation à la préservation de l'environnement

Politique du logement et du cadre de vie

- Adhésion au programme « Habiter Mieux » porté par le PETR de la Déodatie
- Participation au projet « Petite Ville de Demain » de Bruyères



Gestion des Milieux aquatiques et Prévention des inondations (GEMAPI)

- Restauration, entretien et valorisation des Cours d'eau de la Vologne et du Durbion
- Etudes sur les Zones humides et les Milieux aquatiques

Economie

- Gestion et commercialisation de la Zone d'activités de Laveline-devant-Bruyères
- Orientation et information des créateurs d'entreprise et des porteurs de projet
- Aide aux entreprises (Aide coup de pouce, Aide à l'immobilier d'entreprises, dispositif économie de proximité, Bâtiments relais, Location de locaux aux entreprises)

Economie touristique

- Création de l'Office de Tourisme Bruyères, Vallons des Vosges
- Création, gestion et entretien des circuits et parcours de randonnées : VTT-VTC et randonnées pédestres
- Création et gestion de l'Aire de camping-car de Docelles

Mobilité

- Organisation de services de mobilité (sauf le transport scolaire)

Gens du voyage

Seuls les EPCI comportant au moins une commune de plus de 5 000 habitants sont concernés par cette compétence. La CCB2V, ne disposant pas sur son territoire d'une commune de plus de 5 000 habitants, ne met pas en oeuvre cette compétence, bien qu'elle figure dans ses statuts.

Assainissement collectif

- Gestion du service d'assainissement collectif des eaux usées comprenant la collecte, le transport, le traitement ainsi que l'entretien des équipements, les études et la réalisation des travaux (Hors réseaux d'eaux pluviales)

Les compétences

Assainissement non collectif

- Contrôle, études, entretien (vidanges de fosses), travaux de réhabilitation des systèmes d'assainissement autonome
- Adhésion au SDANC pour la partie liée au contrôle

Aménagement et entretien des voies communales classées d'intérêt communautaire

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

- Adhésion au SICOVAD

Actions sociales d'intérêt communautaire

- Gestion d'un service de portage de repas à domicile
- Gestion d'un Relais Petite Enfance
- Actions permettant le maintien des personnes âgées à domicile
- Gestion de l'Ecole des Arts Vallons des Vosges : école de musique, théâtre et danse
- Réhabilitation et gestion de la piscine communautaire Roger Mercier de Bruyères
- Aide au financement du BAFA et du BAFD
- Organisation d'actions ludiques, culturelles, sportives et de formation pour tout public
- Gestion de deux Maisons France Services : Bruyères et Docelles



Le conseil communautaire et les commissions

Le conseil communautaire

Il est composé de 55 membres titulaires et 21 suppléants, représentant les communes membres, et désignés au sein de leurs conseils municipaux. Répartition par communes :

- 9 délégués pour la commune de Bruyères
- 3 délégués pour la commune de Cheniménil
- 2 délégués pour les communes de Docelles, Lépanges-sur-Vologne, Grandvillers, Laval-sur-Vologne, Laveline-devant-Bruyères, Champ-le-Duc, La Neuveville-devant-Lépanges, Frémifontaine, Fontenay, Brouvelieures et Charmois-devant-Bruyères
- 1 délégué (plus un suppléant) pour toutes les autres communes

Le Conseil Communautaire s'est réuni 8 fois en 2024 et a adopté 91 délibérations.

Le bureau communautaire

Il est composé de 17 membres : la Présidente, les 5 Vice-présidents et 11 délégués titulaires

Le bureau communautaire s'est réuni 8 fois en 2024 pour préparer les séances du conseil communautaire et a adopté 11 délibérations.



L'Exécutif

Le 16 juillet 2020, les délégués communautaires ont élu 1 Président et 5 Vice-présidents. Ils constituent l'exécutif de la Communauté de Communes.

Ils se réunissent chaque semaine pour organiser la représentation de l'établissement dans les diverses réunions et échanger des informations sur l'actualité du territoire. Chaque vice-président, président d'une commission, est en relation quasi quotidienne avec les responsables des services dont il a la responsabilité.

Les Commissions

Les commissions couvrent les compétences exercées par la CCB2V. Elles sont composées d'élus communautaires et municipaux.

Elles sont un espace de travail et de concertation permettant une participation plus large. En amont des réunions du Conseil Communautaire, elles fixent les orientations et facilitent ainsi la prise de décision par l'assemblée.

Composition du conseil communautaire, année 2024

Virginie Gremillet
Présidente

Michel HOUOT
1er Vice-président
Finances - économie - tourisme

Denis MASY
2ème Vice-président
Environnement

Claude HUSSON
3ème Vice-président
Travaux - Assainissement - Voirie

Jean-Louis MENTREL
4ème Vice-président
Communication - Promotion - Culture

Marie-José DARTOIS
5ème Vice-présidente
Service à la pers. et aux communes

BEAUMENIL Odile SEURET Titulaire Jean-Luc DEBRUYNE Suppléant	BELMONT-SUR-BUTTANT Bernadette POIRAT Titulaire Marie-Jeanne MOUZON Suppléante	BROUVELIEURES Anne-Marie De SOUSA Titulaire Roger BEDEL Titulaire	BRUYERES Denis MASY - Titulaire, Pascale FETET - Titulaire, Joëlle MANGIN - Titulaire, Marital HILAIRE - Titulaire, Jean-Albert HABY - Titulaire, Céline LECOMTE - Titulaire, Daniel RUZZIER - Titulaire, Ludovic DURAIN - Titulaire, Elisabeth CHRISTOPHE - Titulaire
CHAMP-LE-DUC Jean-Louis MENTREL Titulaire Olivier BOON Titulaire	CHARMOIS-DVT-BRUYERES Patrick MOULIN Titulaire Pascale VOUKTCHEVITCH Titulaire	CHENIMENIL Joël MANGEL Titulaire Laetitia COLOMBIER Titulaire Christian BISTON - Titulaire	
DESTORD Michel HOUOT Titulaire Jean-François BAROTTE Suppléant	DEYCIMONT Eric AUBRY Titulaire Michel CHASSARD Suppléant	DOCELLES Alain WOIRGNY - Titulaire Béatrix LETOFFE - Titulaire	DOMFAING Alain CHARLES Titulaire Nathalie STRABACH Suppléante
FAUCOMPIERRE Michel PARADIS Titulaire Céline COUVAL Suppléante	FAYS Anne-Marie HUERTAS Titulaire Jean-Paul REGOURDAL Suppléant	FIMENIL Lionel STICKEIR Titulaire Gilbert PIERRAT Suppléant	FONTENAY Jérôme POIFOULOT Titulaire Jean-François GUILLOT Titulaire
FREMIFONTAINE Guy DELAITE Titulaire Christophe FIQUEMONT Titulaire	GIRECOURT-SUR-DURBION Catherine HOLVECK Titulaire Fabien DELOR Suppléant	GRANDVILLERS Charles SCHLACHTER Titulaire Gérard HATTON Titulaire	GUGNECOURT Lucien DEBLAY Titulaire Cyril JACQUEMET Suppléant
HERPELMONT Raphaël MANGIN Titulaire Michel GREVISSE Suppléant	JUSSARUPT Marie-José DARTOIS Titulaire Gilles BURTON Suppléant	LA NEUVEVILLE-DVT-LEPANGES Damien ADAM Titulaire Christelle BLEEKER Titulaire	LAVAL-SUR-VOLOGNE Stéphane PAUCHARD Titulaire Marie-Thérèse BONATO Titulaire
LAVELINE-DVT-BRUYERES Allégra FLEURENCE Titulaire Patrick NOURDIN Titulaire	LAVELINE-DU-HOUX Pascal PARMENTELAT Titulaire Evelyne REBOUL Suppléante	LE ROULIER-DVT-BRUYERES Marie-Rose JACQUES Titulaire Virginie DONADEÏ Suppléante	LEPANGES-SUR-VOLOGNE Virginie GREMILLET Titulaire Philippe PARADIS Titulaire
MEMENIL Jean-Charles COLLOT Titulaire Florent LHUILLIER Suppléant	NONZEVILLE Ludovic DIDIERJEAN Titulaire Emmanuel LEONARD Suppléant	PIERREPONT-SUR-L'ARENTELE Claude HUSSON Titulaire Frédéric CLADIDIER Suppléant	PREY Francis HAAS Titulaire Fabien WOERNER Suppléant
VERVEZELLE Yannick DIDELOT Titulaire Didier VERPOEST Suppléant	VIMENIL Nadine MEREY Titulaire Stéphane RITZENTHALER Suppléant	XAMONTARUPT Emmanuel PARISSE Titulaire Frédérique MOULIN Suppléante	

Composition des commissions

Finances, economie et tourisme

Michel HOUOT
Vice-président
Maire de Destord

Virginie GREMILLET
Denis MASY
Jean-Louis MENTREL
Claude HUSSON
Marie-José DARTOIS
Martiel HILAIRE
Pascal PARMENTELAT
Stéphane PAUCHARD
Ludovic DURAIN
Christophe FIQUEMONT
Charles SCHLACHTER

Christelle BLEEKER
Jean-Albert HABY
Jérôme POIFOULOT
Lionel STICKEIR

Environnement

Denis MASY
Vice-président
Maire de Bruyères

Virginie GREMILLET
Michel HOUOT
Jean-Louis MENTREL
Claude HUSSON
Marie-José DARTOIS
Sandrine REMY
Patrick MOULIN
Stéphane
RITZENTHALER
Anne-Laure TACCA
Olivier BOON

Daniel RUZZIER
Olivier BADONNEL

Travaux, Voirie et Bâtiments

Claude HUSSON
Vice-Président
Maire de Pierrepont-Sur-l'Arentèle

Virginie GREMILLET
Michel HOUOT
Denis MASY
Jean-Louis MENTREL
Marie-José DARTOIS
Christian BISTON
Gérard JACOBBERGER
Eric AUBRY
Denis BERNARD
Philippe PARADIS
Stéphane PAUCHARD

Denis MASY
Francis HAAS
Joël MANGEL
Damien ADAM

Communication, promotion, culture

Jean-Louis MENTREL
Vice-Président
Maire de Champ-le-Duc

Virginie GREMILLET
Michel HOUOT
Denis MASY
Claude HUSSON
Marie-José DARTOIS
Joëlle MANGIN
Gérard VILLEMIN
Pascale
VOUKTCHEVITCH
Anne-lise LARRIERE
Fabien WOERNER

Ludovic DURAIN
Fabien RICHARD

Services à la Personne et aux Communes

Marie-José DARTOIS
Vice-Présidente
1ère adjointe à Jussarupt

Virginie GREMILLET
Michel HOUOT
Pascale FETET
Jean-Louis MENTREL
Claude HUSSON
Gérard VILLEMIN
Valérie GREMILLET
AnneHISLER
Céline LECOMTE
Evelyne REBOUL
Pascal POIROT

Laetitia COLOMBIER
Anne-Marie HUERTAS
Gilbert PIERRAT

Assainissement

Claude HUSSON
Vice-Président
Maire de Pierrepont-Sur-l'Arentèle

Virginie GREMILLET
Alain CHARLES
Franck DELACOUR
Fleurence ALLEGRA
Joël MANGEL
RaphaëlMANGIN
Denis MASY
Jean-Louis MENTREL
Marie-José MICAUX
Odile SEURET
Philippe PARADIS

Stéphane PAUCHARD
Alain WOIRGNY
Damien ADAM
Christian VIRY
Michel GREVISSE
Armelle HUMBERT
TASSIN
Anne-lise LARRIERE
Maxime MOUNOT
Daniel RUZZIER

Ressources humaines

Agents titulaires - contractuels permanents et contractuels non-permanents

Au 31/12/2024, pour mettre en œuvre les compétences et les actions de la CCB2V, l'équipe politique s'appuie sur une équipe de 46 agents permanents et 3 agents non permanents en contrat de projet représentant 40 Equivalents Temps Plein (ETP) dont :

- 29 agents titulaires
- 17 agents contractuels permanents
- 3 agents contractuels non permanents

Répartition des agents

Ils se répartissent par pôle de la façon suivante :

Pôle	Nombre d'agents	Nombre en E.T.P
Administratif	7	6,29
Environnement	3	3
Travaux / assainissement	6	6
Services à la population	12 (dont 2 contrats de projet)	8,37
Communication, promotion, culture (dont piscine et EAVV)	19	15,36
Economie et tourisme	2 (dont 1 contrat de projet)	1

Proportions Hommes / Femmes

Sur les 49 agents tous confondus, la proportion Hommes/ Femmes est la suivante :

- 31 Femmes, correspondant à 63% du personnel de la CCB2V
- 18 Hommes, correspondant à 37% du personnel de la CCB2V



Chiffres clés du budget de la communauté de communes

Budget principal

Le budget de la CCB2V comprend le budget principal et 4 budgets annexes : repas, assainissement, bâtiments économiques et lotissement ZAE de Laveline-devant-Bruyères.

Le fonctionnement

Les recettes

Les recettes totales propres à l'exercice 2024 s'élèvent à 6 701 522,39 €.

Les recettes réelles de fonctionnement sont constatées à 6 241 544,21 €.

Les recettes de fiscalité s'élèvent à 4 646 486,15 €, soit 74 % des recettes réelles de fonctionnement.

Le montant de la fiscalité reversée aux communes au titre de la fiscalité professionnelle unique s'élève à 1 251 436,72 €

Le montant reversé au SICOVAD au titre de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) s'élève à 1 219 837 €.

Le montant reversé au titre de la taxe de séjour s'élève à 35 636,13 € pour l'Office de Tourisme Bruyères-Vallons des Vosges et 3 959,57 € pour le Conseil Départemental des Vosges.

Les dotations de l'Etat et les subventions s'élèvent au montant de 1 319 664,30 € et représentent 21 % des recettes réelles de fonctionnement.

	BP 2024	CA 2024
Autres produits de gestion courante et exceptionnels	0.00 €	1 271,10 €
Dotation de l'Etat et subventions	1 269 054,00 €	1 319 664,30 €
Produits des activités	189 608,05 €	207 648,74 €
Impôts et taxes	1 426 426,45 €	1 455 844,45 €
Fiscalité locale	3 230 426,66 €	3 190 641,70 €
dont reversés au SICOVAD	1 335 445,00 €	1 219 837,00 €
dont reversés aux Communes	1 251 436,72 €	1 251 436,72 €
Atténuation de charges	20 000,00 €	38 413,23 €
Produits spécifiques	0,00 €	28 060,69 €
Total recettes réelles de fonctionnement	6 135 515,16 €	6 241 544,21 €

Les dépenses

Les dépenses totales sont constatées à 6 060 665,03 €.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 5 390 507,47 €.

	BP 2024	CA 2024
Charges à caractère général	2 347 292,52 €	1 902 957,94 €
Charges de personnel	1 744 827,94 €	1 675 377,39 €
Atténuation de produits reversements de fiscalité	1 415 587,71 €	1 415 183,43 €
Autres charges de gestion courante	393 606,29 €	375 243,94 €
Charges financières	15 428,13 €	15 428,13 €
Charges spécifiques	6 600,00 €	0,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	5 923 342,59 €	5 390 507,47 €

L'épargne

L'épargne brute s'élève à 849 518 €, soit un taux d'épargne brute de 13,6 %.

Après déduction du remboursement du capital de la dette, qui s'établit à 225 575 €, l'épargne nette atteint 623 943 €.

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent dégagé par la section de fonctionnement, mobilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursement du capital de la dette, dépenses d'équipement...). Elle est calculée en faisant la différence entre les produits réels (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles (hors valeur comptable des immobilisations cédées).

La CAF brute est en priorité affectée au remboursement du capital de la dette.

Entre 2023 et 2024, la CAF brute de la communauté de communes augmente. Cette évolution favorable s'explique principalement par une hausse des recettes de fonctionnement, due à l'augmentation des bases fiscales et à la progression des recettes liées à la piscine. Ces recettes ont crû plus rapidement que les charges de fonctionnement, qui ont néanmoins été contenues malgré :

- la hausse du coût des énergies,
- l'augmentation des points d'indice des fonctionnaires,
- et la progression des cotisations patronales.

Ainsi, les recettes réelles de fonctionnement ont progressé de 228 102,97 € depuis 2023, tandis que les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté de 284 546,22 €.

La CAF nette est un indicateur de gestion qui permet de mesurer, chaque année, la capacité de la collectivité à dégager des ressources propres pour financer ses investissements, une fois le remboursement de la dette effectué.

La CAF nette est positive depuis 2021, en raison du niveau élevé de CAF brute constaté sur cette période. Pour l'exercice 2024, 10 % des recettes de fonctionnement peuvent ainsi être mobilisés pour investir, après paiement des intérêts d'emprunts.

La capacité de désendettement

La capacité de désendettement en année de CAF Brute mesure le nombre d'année de CAF Brute qu'il faudrait pour se désendetter entièrement. Depuis 2021, la CCB2V est proche de la médiane de la strate nationale.

La diminution de l'encours de la dette corrélée à l'augmentation de la capacité d'autofinancement permet de réduire la durée nécessaire au remboursement de la dette. On passe ainsi d'une capacité de désendettement de 14 années en 2020 à 2,4 années en 2024.

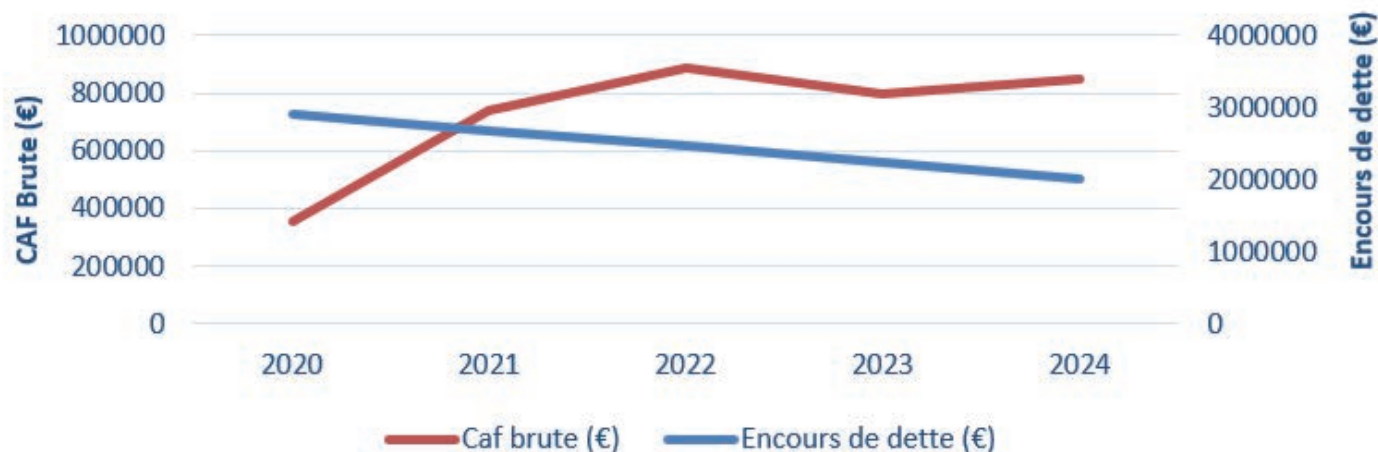
La capacité de désendettement constitue un indicateur synthétique de solvabilité, couramment utilisé pour évaluer la soutenabilité de l'endettement d'une collectivité. Elle se calcule en rapportant l'encours de la dette à la capacité d'autofinancement brute (CAF brute). Elle exprime ainsi le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser intégralement sa dette, en mobilisant l'intégralité de sa CAF brute.

Depuis l'exercice 2021, la capacité de désendettement de la CCB2V se situe à un niveau proche de la médiane nationale de la strate (communautés de communes), traduisant une position financière relativement équilibrée au regard des standards intercommunaux.

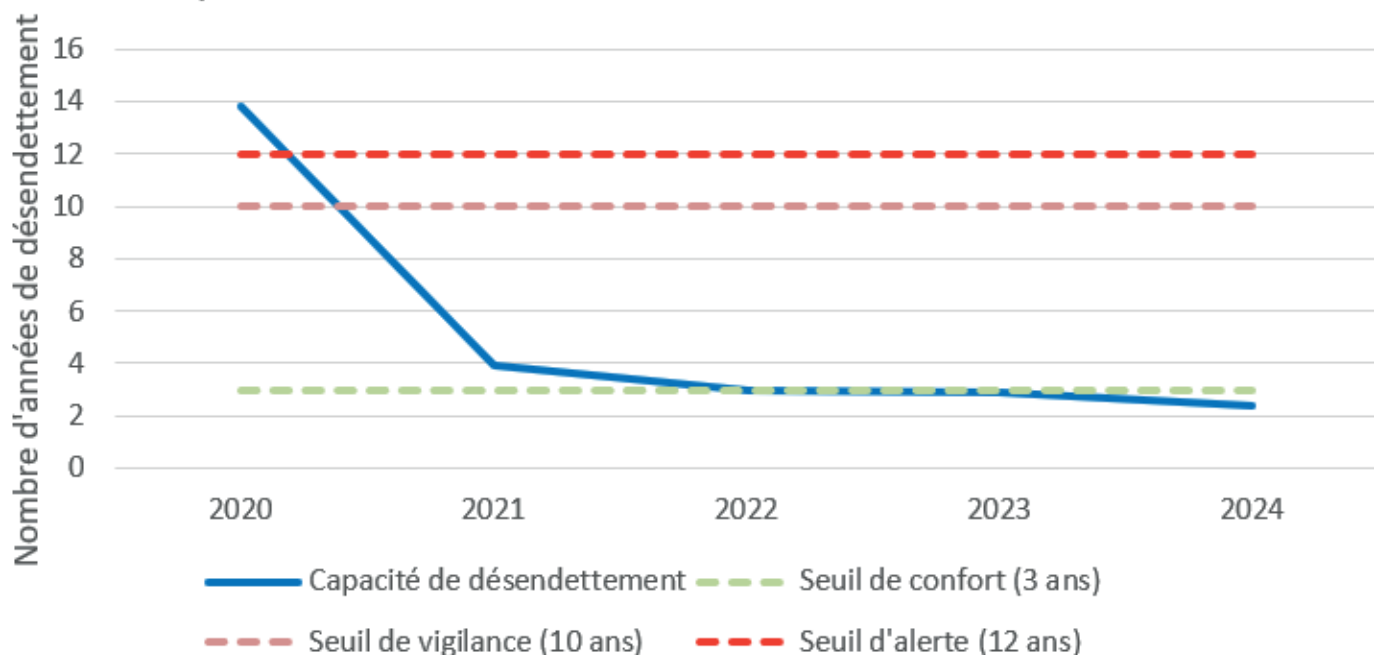
Cette amélioration structurelle s'explique par une double dynamique :

- une réduction de l'encours de la dette, liée à l'absence de nouveaux emprunts significatifs et à un amortissement régulier du capital ;
- une progression de la CAF brute, portée par la dynamique des recettes de fonctionnement (notamment fiscales) et la maîtrise des charges.

Évolution de la CAF brute et de l'encours de la dette



Capacité de désendettement avec seuils de référence



Sur la période 2020-2024, les indicateurs financiers de la collectivité traduisent une trajectoire d'assainissement budgétaire et de renforcement des capacités d'investissement. La CAF brute a connu une progression significative (+139 %), atteignant 849 518 € en 2024 contre 354 460 € en 2020, traduisant une amélioration sensible de l'épargne brute.

Dans le même temps, l'encours de la dette a été réduit de plus de 880 000 €, passant de 2,9 M€ à 2,0 M€, soit une baisse de près de 30 %. La combinaison de ces deux dynamiques a permis une diminution notable de la capacité de désendettement, ramenée de 13,8 années à 2,4 années.

Ce ratio, désormais très inférieur au seuil de vigilance généralement admis (10 à 12 ans), atteste d'une situation financière stabilisée, d'un niveau d'endettement soutenable et d'un potentiel d'autofinancement mobilisable pour le financement des dépenses d'équipement sans dégradation de l'équilibre budgétaire.

Le financement des investissements

En 2024, les dépenses d'équipement de la CCB2V s'élèvent à 757 745,08 €, auxquelles s'ajoutent des dépenses financières à hauteur de 308 361,24 €.

Le remboursement du capital de la dette reste conforme aux niveaux observés dans les collectivités de la même strate départementale.

Les recettes d'investissement proviennent principalement du FCTVA, de subventions versées par divers partenaires institutionnels (Agence de l'eau, Département, etc.) ainsi que d'une cession de terrain.

Depuis le début du mandat, aucun emprunt n'a été mobilisé pour financer le solde des dépenses d'équipement. Les ressources propres d'investissement atteignent un total de 323 522,85 €, réparties comme suit :

- Subventions d'équipement : 149 791,72 €
- FCTVA : 173 331,13 €

Par ailleurs, le solde d'exécution reporté de la section d'investissement de l'exercice 2023 présente un excédent de 302 390.22 €.

Chiffres clés du budget de la communauté de communes Présentation globale de tous les budgets

	Budget Principal	Budget Assainissement	Budget Repas	Budget Bâtiments Economiques	Budget ZAE Laveline
Fonctionnement					
Dépenses totales	6 060 665.03 €	1 309 879.14 €	152 199.46 €	75 224.89 €	67 889.95 €
Recettes totales	6 701 522.39 €	1 270 321.05 €	148 688.24 €	86 205.74 €	266 784.40 €
Résultat comptable	640 857.36 €	- 39 558.09 €	- 3 511.22 €	10 980.85 €	198 894.45 €
Investissement					
Dépenses totales	1 266 005.25 €	503 517.11 €	0.00 €	214 691.54 €	116 870.65 €
Recettes totales	1 483 831.76 €	885 706.58 €	11 967.61 €	201 846.55 €	163 572.50 €
Résultat	217 826.76 €	382 189.47 €	11 967.61 €	-12 844.99 €	46 701.85 €
Résultats de l'exercice 2023	858 684.12 €	342 631.38 €	8 456.39 €	-1 864.14 €	245 596.30 €



Chiffres clés du budget de la communauté de communes

Les principales dépenses par nature sur l'ensemble des budgets (hors personnel)

	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement
Gestion des déchets	1 219 837 €	
Assainissement	1 270 321 €	503 517 €
Seniors	152 199 €	
Piscine	285 976 €	54 033 €
Développement touristique (dont Office)	177 520 €	34 059 €
Développement économique	143 907 €	323 753 €
Voirie intercommunale	129 748 €	354 438 €
Affaires Sociales, dont France Services et CTG	73 992 €	131 344 €
Petite enfance / Enfance	10 442 €	17 195 €
Habitat Energie	23 185 €	30 700 €
Environnement	21 594 €	30 212 €
EAVV	3 136 €	
Développement culturel	21 288 €	
Événementiel	21 195 €	
GEMAPI	86 991 €	59 046 €

Chiffres clés du budget de la communauté de communes

Évolution de la fiscalité

Les produits de la fiscalité directe locale sont constitués des taxes pour lesquelles la CCB2V dispose d'un pouvoir de fixation du taux. Le Conseil Communautaire vote chaque année les taux d'imposition. En 2024, le Conseil Communautaire a voté les mêmes taux d'imposition que l'année précédente.

	Taux d'imposition 2024	Produit fiscal de référence
Taxe foncière bâti	5,86 %	769 676 €
Taxe foncière non bâti	9,50 %	43 556 €
Cotisation foncière des Entreprises	21.89 %	673 242 €

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères

La CCB2V délègue au SICOVAD la compétence de gestion des ordures ménagères. Le financement de ce service est assuré par la Taxe d'Enlèvement des ordures Ménagères (TEOM) dont le taux est voté chaque année par le Conseil Communautaire.

Le Comité syndical du SICOVAD a instauré un zonage de taxe d'enlèvement des ordures ménagères apprécié en fonction des conditions de réalisation du service et de son coût.

La répartition des communes de la CCB2V est la suivante :

- Zone 2 : Bruyères - Taux applicable : 9,33%
- Zone 3 : les autres communes - Taux applicable : 10,62%

La CCB2V reverse la TEOM perçu au SICOVAD.

Montant perçu et reversé au SICOVAD en 2024 = 1 219 837 €

Chiffres clés du budget de la communauté de communes L'endettement global de la communauté de communes

Les emprunts sont exclusivement destinés à financer des investissements.

Budget principal en 2024

Remboursement capital	221 931,03 €
Intérêts	19 072,09 €
TOTAL	241 003,12 €

Le capital restant dû au 31/12/2024 est de 2 019 K € et se compose de 5 emprunts dont la date de fin varie entre le 31/12/2026 et le 01/12/2037. Les emprunts, en cours au 31/12/2024, ont été contractés entre 2009 et 2018.

La capacité de désendettement est un indicateur financier qui permet d'évaluer en combien d'années une collectivité pourrait rembourser l'intégralité de sa dette si elle consacrait toute sa capacité d'autofinancement brute à ce remboursement, sans investir ni fonctionner.

La capacité de désendettement de la CCB2V en 2024 était de 2.4 années ce qui révèle une situation saine. Les emprunts concernent :

- La réalisation de travaux de voirie. Ceux-ci seront échus en 2026, 2027 et 2029 avec un montant initial emprunté de 1 340 000 €.
- La réhabilitation de la piscine avec un emprunt à taux 0 qui sera échu en 2037 et dont le montant initial emprunté est de 2 517 920 €.

Budget assainissement en 2024

Remboursement capital	213 818,30 €
Intérêts	108 831,19 €
TOTAL	322 649,49 €

Au 31 décembre 2024, le capital restant dû s'élève à 2 663 K€. Le service a contracté 10 emprunts dont le dernier se termine en 2058, avec un montant initial emprunté de 4 464 580 €.

En 2024, la capacité de désendettement du budget annexe « Assainissement » s'établit à 10 années, contre 69 années l'an passé. Cet indicateur témoigne d'une nette amélioration de la situation financière de ce budget. Cette évolution positive résulte notamment de la mise en place de la participation au titre des eaux pluviales, qui a permis de renforcer le niveau d'épargne brute. Cet effort mérite toutefois d'être poursuivi.



Voirie - Travaux de réalisation

VI 49 Laveline du Houx / Tendon : réfection réseau pluviale, curage des fossés, réfection de la couche de roulement de la chaussée en enrobé 150kg/m² et mise à niveau des accotements.

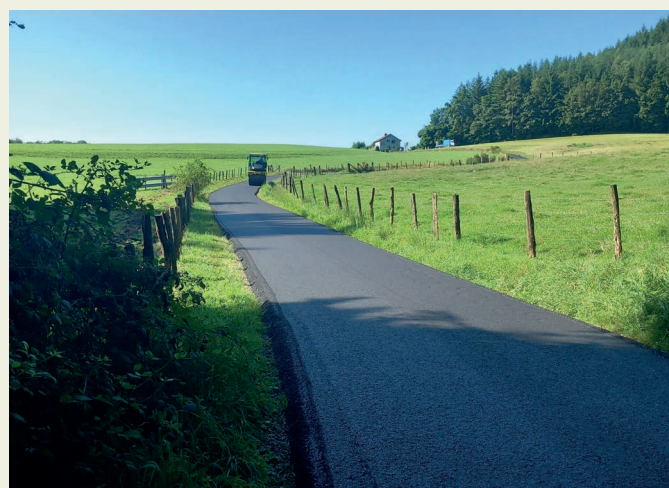
VI 25 La Neuveville devant Lépanges (portion de 215 ml) : implantation de caniveaux en béton, reprofilage, réfection de la couche de roulement de la chaussée en enrobé 150kg/m² et mise à niveau des accotements.

VI 49 et VI 25 : travaux engagés mais non réceptionnés en 2023

VI 26 Le Boulay / La Neuveville devant Lépanges : implantation caniveaux béton, drainage, réfection de la couche de roulement de la chaussée en enrobé 150kg/m² et mise à niveau des accotements.

VI 7 Fays / Lépanges-sur-Vologne : reprofilage, réfection de la couche de roulement de la chaussée en enrobé 150kg/m², curage des fossés et mise à niveau des accotements

VI 40 Cheniménil / Jarménil : réfection de l'aqueduc, pas de limitation de tonnage, mais pas de chargement ou déchargement avec levée sur l'ouvrage.



**Montant des travaux
d'investissement :**

351 579,80 €

**+ 19 500 € de subvention du
département en reste à réaliser**

Voirie - Travaux d'entretien

VI 45 Docelles / Xamontarupt : curage fossés, dérasement, purges, gravillonnage bicouche

VI 29 Deycimont / Lépages sur Vologne : dérasement, enduit

VI 51 Laveline du Houx / Herpelmont : réseau et curage fossés

VI 11 Laval sur Vologne / Fays : pose CC2 avec avaloir et réseau, curage fossés

VI 19 Nonzeville / Destord : réfection réseau et renforcement accotements

VI 8 Laveline devant Bruyères / Herpelmont : renforcement accotements

VI 13 Bruyères / Belmont sur Buttant : renforcement accotements

VI 16 Pierrepont sur l'Arentèle / RD48 : curage fossés

VI 14 Vervezelle / Brouvelieures : curage fossés

VI 39 Cheniménil / RD19 : têtes aqueduc + sorties caniveaux

VI 50 Laveline du Houx / Champdray : renforcement d'accotements, sortie d'aqueduc, curage fossés

VI 46 Docelles / Le Boulay : curage exutoires

VI 25 La Neuveville-devant-Lépages (Clos Ferry) : mise à niveau d'accotement à la suite de l'orage.

VI 29 Deycimont / Lépages sur Vologne : drainage accotement, renforcement accotements

VI 33 Le Roulier-devant-Bruyères / Charmois : curage fossés



**Montant des travaux
d'entretien :**

123 060,30 €

Économie - aides coup de pouce

Objectif : apporter un « Coup de pouce » financier aux nouvelles entreprises (créées ou reprises)

Montant de l'aide :

- Jusqu'à 500 € pour la création ou la reprise d'une entreprise;
- Jusqu'à 10 % du montant total des investissements, avec un plafond à 10 000 € soit une aide maximale de 1 000 €.

Entreprises soutenues en 2024 :

- Chef Rémito
- Salon l'Apparté
- Au Bœuf Blanc

En 2024 : 3 dossiers et 3 337,92 € d'aides versées



Économie - aides à l'immobilier d'entreprises

Actions portées par le Conseil Départemental des Vosges en partenariat avec la CCB2V.

Objectif : soutenir les projets de création ou de développement d'activités économiques et/ou touristiques qui nécessitent des investissements dans le cadre d'une construction, d'une extension ou d'une rénovation.

Montant de l'aide : de 10 000 € à 50 000 € en fonction des dépenses éligibles et de la taille de l'entreprise.

Financement : le Conseil Départemental finance 80% de la subvention obtenue et la CCB2V les 20% restants.

Entreprises soutenues en 2024 : Menuiserie George à Grandvillers et Madame Delphine GREVISSE de Bruyères

En 2024 : 2 dossiers pour 60 000 € d'aides versées dont 12 000 € de participation de la CCB2V qui seront versés en 2025

Économie - dispositif Territoire d'industrie

La CCB2V avec la CA de Saint-Dié-des-Vosges et la CC de Gérardmer Hautes-Vosges ont été lauréates du dispositif « Territoire d'industrie ».

Les objectifs sont :

- Créer un terreau fertile au développement de l'industrie dans les territoires ;
- Accompagner la transition vers une industrie verte ;
- Développer les filières et savoir-faire industriels ;
- Accélérer les implantations industrielles et les créations d'emplois dans les bassins.

Territoire d'industrie des 3 vallées de Bruyères, Gérardmer et Saint-Dié-des-Vosges

- Un premier groupe de travail réunissant techniciens et industriels a eu lieu en juillet 2024;
- Un projet de colloque des industriels est prévu à l'Automne.



Économie - Prêt à taux 0 Initiative Vosges Centre Ouest

Actions portées par la plateforme d'initiative Vosges Centre Ouest en partenariat avec la CCB2V.

Objectif : le prêt d'honneur pour création, reprise ou développement d'entreprise d'Initiative Vosges Centre a pour but d'aider les créateurs ou les repreneurs d'entreprise à monter le plan de financement de leur projet dans les meilleures conditions et également à financer leur projet.

Montant de l'aide : le prêt peut s'élever entre 2000€ et 20 000€ en fonction des dépenses éligibles et de la taille de l'entreprise.

Financement : la communauté de Communes a abondé l'association d'un montant de 20 000€ en 2019 afin qu'elle puisse prêter les sommes demandées. Les frais de dossier s'élèvent à 200€ par dossier pour la CCB2V et 100€ d'adhésion à l'association par an

Quelques entreprises soutenues en 2024 : Salon l'Apparté de Bruyères, Tabac Presse Laveline-devant-Bruyères, Les bons amis de Fays

En 2024 : 3 dossiers pour 9 500 € prêtés dont 600 € de frais de dossier pour la CCB2V

Tourisme - office de tourisme

L'OT s'est lancé en 2024 dans des projets ambitieux de valorisation de notre territoire :

- Mise en place d'un point d'accueil sur la période estivale à Fraispertuis-City
- Développement de la commercialisation et du service de billetterie en ligne
- Organisation du 2ème marché de Noël à Bruyères
- Participation aux festivités du 80ème anniversaire de la libération

Un travail en partenariat

- 1 rencontre par mois au minimum
- Coordination entre les actions de la CC et celles de l'office
- Suivi de la taxe de séjour et application de la taxation d'office au besoin

9451 visiteurs
83,76% de français
1516 visiteurs étrangers
65 animations proposées
600 participants

1 nouveau VAE
2 salons en 2024 (Paris et Bruxelles)
51 040,70 € de taxe de séjour déclarée 2024



Subvention de fonctionnement de l'OT en 2024 : 130 000 €

Tourisme - taxe de séjour

La CCB2V et l'office de tourisme souhaitent améliorer le taux de recouvrement de la taxe de séjour.

Les objectifs sont :

- Accompagner les hébergeurs
- Mettre en place des suivis quasi quotidiens de la plateforme
- Mener des enquêtes de terrain afin de repérer les logements touristiques non déclarés (Mise en place de la taxation d'office en dernier recours)

Dépenses fonctionnement 2024 : 35 636,16 €

Recettes fonctionnement 2023 : 51 040,70 €

Exédent : 15 404,54 €

Tourisme - associations partenaires de la CCB2V

L'UCVV (l'Union Cycliste de la Vallée de la Vologne) :

- Signature nouvelle convention en 2024
- Assurer le balisage des différents circuits VTT du territoire
- Commander le matériel nécessaire à sa réalisation

Le Club Vosgien

- Signature de la nouvelle convention à venir en 2025
- Réaliser un inventaire de tous les circuits existants sur le territoire
- Entretenir et baliser l'ensemble des circuits de randonnées du territoire



**19 circuits VTT sur tout le territoire
Plus de 30 circuits randonnée
Subventions aux associations en 2024 : 2 400 €**

Bâtiments économiques

Bâtiments concernés :

- Bâtiment Réga situé sur la ZAE de Laveline-devant-Bruyères
- Bâtiment de l'émaillerie situé à Deycimont

Vente de l'émaillerie 2025 : montant 108 289,11 €

Un bâtiment relai, une belle réussite : la CCB2V a acquit le bâtiment de l'émaillerie en 2017 et a donc permis à une entreprise au bout de 9 ans de devenir propriétaire, le tout en réalisant une opération blanche pour la CCB2V.

13 salariés au sein de l'Emaillerie
Environ 10 salariés au sein de l'entreprise
REGA

Dépenses fonctionnement : 75 224,89 €
Recettes fonctionnement : 86 205,74 €
Dépenses investissement : 214 691 54 €
Recettes investissements : 201 846,55 €



Petites Villes de Demain

La ville de Bruyères est lauréate du programme national « Petites villes de demain » (PVD). Piloté par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT), le programme PVD offre un accompagnement complet pour la mise en œuvre d'un projet de territoire structurant, visant à renforcer le statut de Bruyères en tant que ville dynamique, respectueuses de l'environnement et où il fait bon vivre.



Depuis septembre, la nouvelle cheffe de projet PVD partage son emploi du temps entre la CCB2V (lundi, mardi) et la Mairie de Bruyères (jeudi, vendredi).

- Poursuite de la réflexion sur la mobilité au cœur de Bruyères pour développer des mobilités actives, piétonnes et cyclables.
- Création d'un observatoire de l'habitat vacant et indigne / Rencontre des partenaires locaux (notaires, police municipale, agences immobilières) et institutionnels (DDT88, PETR du Pays de la Déodatie, ADIL88).
- Observatoire des commerces et des cellules commerciales vacantes à Bruyères.
- Nouvelles sessions du dispositif du Tremplin pour l'Emploi. Ce dispositif pilote, initié par la Ville de Bruyères, facilite le retour à l'emploi des chômeurs de longue durée, grâce à des « périodes de mise en situation en milieu professionnel » (PMSMP) dans un des services municipaux.

Environnement - zéro phyto

- Fin des achats de matériels et de végétaux
- Fin des travaux de végétalisation de la noue de la Zone d'Activités Economiques de Laveline-devant-Bruyères

Dépenses investissement : 29 049,14 €
Recettes investissements : 10 162,94 €
Reste à charge : 18 886,20 €



Environnement - animation postes

- Maintien du nombre d'ETP par l'AERM.
- L'aide aux frais d'accompagnement de poste permet de couvrir intégralement l'achat de matériels et l'alimentation lors des actions.

1.5 ETP financé à 80%
10 500€ de frais d'accompagnement de poste

Environnement - Trames Verte, Bleue et Noire

- Colloque agriculteur
- Animation trame noire
- 2 crapaudromes
- Matériel dont piège photo
- Accompagnement des projets scolaires avec achat de matériels



Dépenses fonctionnement : 6 737,49 €
Recettes investissements : 4 785 €
Reste à charge : 1 952 €

Environnement - GEMAPI Syndicat Mixte Moselle Amont



- Première action du SMMA en 2024 (Grandvillers, Fontenay)
- Programme Vologne relancé
- Travaux sur le Barba
- Animation PCA, restauration des cours d'eau à Mulette perlière

Dépenses fonctionnement : 80 198 €

Environnement - GEMAPI CCB2V



Programme de restauration de l'Arentèle et ses affluents : diagnostic et avant projet terminé et étude Faune-Flore finalisée

Dépenses fonctionnement : 6 793 €
Reste à charge : 86 991,72 €

Dépenses investissement : 59 046 €
Recettes investissement : 21 240,75 €
Reste à charge : 37 805,25 €

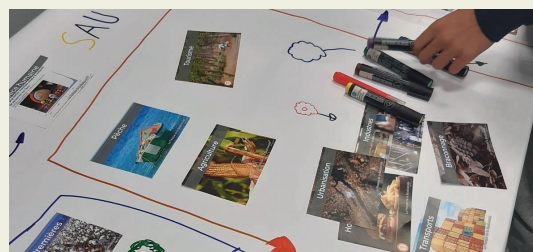
Éducation à l'environnement et au développement durable

Dépenses 2024

- Rentrée biodiversité (ateliers, formation, avec l'association Etc terra)
- Diffusion de 3 films

6 écoles ont répondu à l'appel à projet
80 écodélégués sensibilisés
14 jeunes formés à l'animation
200 jeunes pour le ciné débat

Dépenses fonctionnement : 3 830 €
Recettes investissements : 3 070 €
Reste à charge : 760 €



Environnement - divers

Habiter Mieux : le programme est un dispositif d'aides pour la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat. Il est l'aboutissement d'un travail en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le PETR de la Déodaté, la CCB2V et la Région Grand Est. Ce dispositif s'adresse aux foyers modestes et très modestes..

La Requalification de la Friche de Beauménil est un projet émergent. L'année 2023 a permis d'être lauréat de l'appel à projet de l'ADEME et de la Région grand Est et de bénéficier d'une aide de 80% pour les études préalables. Le projet ne peut se faire sans un partenariat fort avec le SMMA en raison de la composante GEMAPI majoritaire. Une convention a été signée en 2024.



Dépenses fonctionnement : 23 185,24 €
Reste à charge : 22 254,60 €
Dépenses investissement : 30 700 €

Environnement : prestations du Pays de la Déodaté

Financement des PSE (Paiement pour services environnementaux) pour l'année 2024/2025 :

Les paiements pour services environnementaux permettent de maintenir et de valoriser les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Financement du PAT (Projet Alimentaire Territorial) :

Le programme alimentaire territorial est un dispositif permettant de valoriser l'agriculture locale. Son ambition est de fédérer et mettre en réseau les acteurs du territoire autour de l'alimentation, afin de répondre aux problématiques locales par la mise en œuvre d'actions en faveur de l'adaptation au changement climatique.

Dépenses fonctionnement : 11 026,64 €

Services à la population et aux communes

Le portage de repas à domicile

Des plats variés avec des produits de saison et naturels, des menus festifs en fonction des événements : c'est ce que vous propose le service de portage de repas à domicile de la CCB2V avec la société API "Comme à la maison". Les repas sont accompagnés chaque semaine par une belle miché de pain du Fournil du Mirador à Bruyères.

Les bénéficiaires disposent d'un repas équilibré et conforme aux attentes nutritionnelles des personnes âgées, tout en respectant les régimes spécifiques de chacun (sans sel, sans sucre, mixé, etc.). Pour 11,51 €, un repas complet est apporté chez vous entre 8h30 et 12h30.

Le portage de repas à domicile est un service exclusivement réservé aux habitants du territoire de la CCB2V âgés de 65 ans et plus, ainsi qu'à toute personne, sans condition d'âge, malade, handicapée, blessée ou dont l'état justifie le bénéfice de la prestation.



14 216 repas livrés en 2024
51 bénéficiaires en moyenne
Dépenses fonctionnement : 152 199,46 €
Recettes fonctionnement : 148 688,24 €
Reste à charge : 3 511,22 €

Services à la population et aux communes

Réseau Parentalité

Le réseau parentalité de la CCB2V forme un collectif d'acteurs locaux dans le domaine de l'enfance et de la famille. Ces acteurs ont pour objectifs d'accompagner, aider, conseiller toutes les familles et soutenir l'organisation d'événements gratuits sur tout le territoire de la CCB2V.



Organisation des semaines des familles
19 réunions de travail avec 22 structures partenaires
Dépenses fonctionnement : 8 177,40 €
Recettes fonctionnement : 6 542,00 €
(versé en 2025)

Services à la population et aux communes Convention Territoriale Globale (CTG)

La CCB2V s'est engagée aux côtés de la Caisse d'Allocations Familiales, du Conseil Départemental et de la Mutualité Sociale Agricole de Lorraine dans une démarche partenariale et collaborative : la Convention Territoriale Globale (CTG). Cette convention a été signée en 2022, elle permet de mettre en place des actions entre 2023 et 2026 selon les objectifs fixés.

Elle préfigure ainsi les orientations politiques pour les familles du territoire à travers notamment les champs de l'éducation, la parentalité, l'animation de la vie sociale, de l'accès aux droits, de l'enfance et de la jeunesse.



En 2024, dans le cadre de l'appel à projet parentalité, 4 actions ont été proposées :

- Balades contées à destination des familles (Biodiver'conté)
- Racont'oir autrefois (spectacle intergénérationnel écoles/maisons de retraite sur des histoires de vies de nos anciens)
- Festival jeunesse (permettre aux jeunes du territoire d'avoir lors d'un temps ludique une vision globale des offres du territoire)
- Les semaines de la parentalité (valoriser les actions du territoire : ateliers parents-enfants/spectacles/animations/conférences/...)

Appel à projet financé à 72 % par la CAF, le solde est versé en N+1

Dépenses fonctionnement : 34 008,38 €

Recettes fonctionnement : 17 868 €

Reste à charge : 16 440,38 €

Services à la population et aux communes BAFA / BAFD

La CCB2V en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement des Vosges organise des sessions de formations BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) base et approfondissement. Ces formations ont lieu dans les locaux de notre partenaire à Epinal.

La CCB2V met également en place des formations BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur). Ces deux diplômes permettent d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs. La CCB2V finance sous certaines conditions une partie du brevet.

10 jeunes ont bénéficié d'une formation BAFA en 2024

Dépenses fonctionnement : 1 639,27 €

Services à la population et aux communes Relais Petite Enfance (RPE)

Le relais petite enfance (RPE) de la CCB2V, est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les parents et leurs enfants. C'est un lieu qui a pour but d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant à domicile en accompagnant les parents, les assistants maternels et gardes à domicile.

Le RPE propose un accompagnement administratif aux parents et aux assistants maternels dans l'ensemble de leurs démarches employeur/salarié.

Aussi, le RPE propose trois matinées d'éveil par semaine en itinérance sur le territoire aux enfants de 6 mois à 3 ans (6 ans hors période scolaire) accompagnés de leur assistant maternel, garde à domicile ou parents.



**77 matinées d'accueil en 2024.
209 assistants maternels, 546 enfants et 79
parents y ont participé.**

**Dépenses fonctionnement : 66 014,15 €
Recettes fonctionnement : 50 558,05 € (CAF)
Reste à charge : 15 456,10 €**



Services à la population et aux communes France Services Bruyères et Docelles

Démarches administratives liées à l'emploi, la santé, la retraite... Les maisons France Services doivent permettre aux usagers d'accéder à un bouquet de services au sein d'un même lieu. L'objectif est de rapprocher les services publics au plus près des citoyens, en particulier dans les zones rurales.

Des animateurs formés par des partenaires nationaux comme la CPAM, la CAF, la Préfecture ou encore France Travail, proposent aux usagers une aide vers l'autonomie numérique ainsi qu'un accompagnement gratuit de premier niveau dans leurs démarches administratives.



Les espaces France Services de Bruyères et de son annexe de Docelles proposent :

- Un accès à des points d'accueil numériques (postes informatiques, imprimante, scanner, téléphone),
- Un accompagnement dans les démarches administratives quotidiennes,
- Une attention particulière portée aux plus isolés.

Le Conseil Départemental finance 80% du reste à charge des dépenses liées à la masse salariale.

13 296 demandes répondues
+38 % d'augmentation
54,1 passages par jour
40 % des usagers ont + de 60 ans



Services à la population et aux communes

Conseillers numériques



Le conseiller numérique aide prioritairement l'utilisateur à :

- Prendre en main un équipement informatique
- Naviguer sur internet
- Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
- Installer et utiliser des applications sur son smartphone
- Créer et gérer ses contenus numériques
- Apprendre les bases du traitement de texte, etc.

808 accompagnements en 2024
83% d'accompagnements individuels et 15% en collectif
60% des usagers ont + de 60 ans

Dépenses fonctionnement : 202 853,75 €
Recettes fonctionnement : 147 367,94 €
Reste à charge : 55 485,81 €

Dépenses investissement : 131 344,57 €
Recettes investissement : 131 344,57 €
Reste à charge : 37 105,57 €



Services à la population et aux communes

Activités de pleine nature

Objectifs des stages ados d'activités de pleine nature :

- Eduquer le citoyen de demain et inculquer le respect d'autrui
- Permettre une égalité des chances dans l'accès aux activités physiques et sportives sur notre territoire
- Offrir une vision d'ensemble des APS axée sur le plein-air et l'environnement naturel
- Permettre une découverte du territoire et une appropriation de celui-ci
- Promouvoir la santé et le bien-être par l'activité sportive



5 stages organisés en 2024
52 inscriptions pour 37 enfants différents
11 filles et 26 garçons



Dépenses fonctionnement : 3 012,04 €
Recettes fonctionnement : 2 300 €

Services à la population et aux communes

Le van des petits rêveurs

La CCB2V a fait partie en 2023 des deux lauréats vosgiens de l'appel à projet du fonds d'innovation pour la petite enfance, porté par l'Etat et la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF). Le projet proposé porte sur l'acquisition d'un véhicule proposant une expérience sensorielle permettant aux services de la CCB2V de se rapprocher de l'ensemble des familles de notre territoire.

Dépenses fonctionnement : 10 928,20 €
Recettes fonctionnement : 11 360 € (Etat)

Communication, promotion et culture

Piscine communautaire Roger Mercier

2024 c'est avant tout :

- Des recettes et une fréquentation en hausse
- Un budget maîtrisé
- 2 vidanges et des opérations de maintenance
- Une organisation du TELETHON qui fédère
- Une filtration qui passe à la fibre végétale
- Des animations tout au long de l'année



3 336 entrées supplémentaires par rapport à 2023
10 300 € de recettes supplémentaires
19h30 d'accueil des scolaires par semaine
35h30 d'ouverture au public par semaine



Dépenses fonctionnement : 285 976,24 €
Masse salariale : 386 139,55 €
Recettes fonctionnement : 177 421,10 €
Reste à charge : 494 694,69 €

Dépenses investissement : 76 061 €

Communication, promotion et culture

Événementiel

La CCB2V peut intervenir sous forme d'une aide financière pour soutenir des actions spécifiques conduites par des associations.

7 associations soutenues en 2024

Dépenses fonctionnement : 21 195,60 €



Communication, promotion et culture

Education artistique et culturelle

L'EAC, c'est un maillage institutionnel au service de la culture et du dynamisme local pour éveiller la curiosité intellectuelle et enrichir la culture personnelle de chacun

Évaluation sensible de territoire

Objectifs :

- Une vision d'ensemble des dynamiques et du territoire
- Une inter-connaissance des projets culturels
- Un regard global et à moyen terme sur la politique jeunesse et culturelle du territoire pour des actions identifiées et coordonnées
- Des actions de médiation culturelle et des propositions artistiques



1 000 personnes rencontrées
6 semaines de résidence

Restitution :

- Des témoignages des actions et une synthèse d'étude
- Un temps destiné aux élus : étude et témoignages
- Un temps destiné au public : A la ferme de deux mains à Docelles, Sur Terre à Viménil

L'Or Bleu - Compagnie IPAC

Le projet :

Partie 1 : Théâtre errant- minibus ,
Champ-Le-Duc, Docelles, Laveline-Du-Houx
Partie 2 : L'Or Bleu , théâtre, buffet interculturel, église
de Bruyères
Partie 3 : Songs, chants du monde,
église de Docelles



355 personnes ont vu le spectacle
94 personnes ont participé à 78h d'ateliers

Festival Drôle de Zigoto

Le projet :

- Accueil de spectacle en lien avec le festival Zigoto
- Communication mutualisée
- Création d'un weekend partagé autour de la culture : cession de jazz avec le Big Band du Conservatoire de Chaumont et spectacle à destination des familles



169 bénéficiaires
276 heures d'interventions en temps scolaire, 20H en hors temps scolaire.

Projets fédérateurs 2023/2024

Des interventions en milieu scolaire dans de nombreuses disciplines

12 artistes intervenants en théâtre, mise en scène, scénographie, chant choral, costume, arts plastiques

Dépenses fonctionnement : 20 769 €
Recettes fonctionnement : 25 057 €

Communication, promotion et culture

Ecole des arts, vallons des Vosges

La CCB2V porte une école qui innove avec une équipe d'enseignants passionnés et expérimentés, pour développer le plaisir de la découverte et la pratique de la danse, du théâtre, du cirque et de la musique, favorisant l'épanouissement et la sensibilité des petits et des plus grands.

Pratiques collectives

- Chant choral
- Eveil (danse et musique)
- Formation musicale
- Ensembles : musiques actuelles, accompagnement chant, flûtes, jazz

Instruments

- Batterie/percussions
- Piano
- Guitare
- Flûte
- Cuivres

Danse

- Classique
- Modern'jazz

Interventions scolaires

- Danse
- Chant choral
- Éveil musical



Objectifs 2023/2024

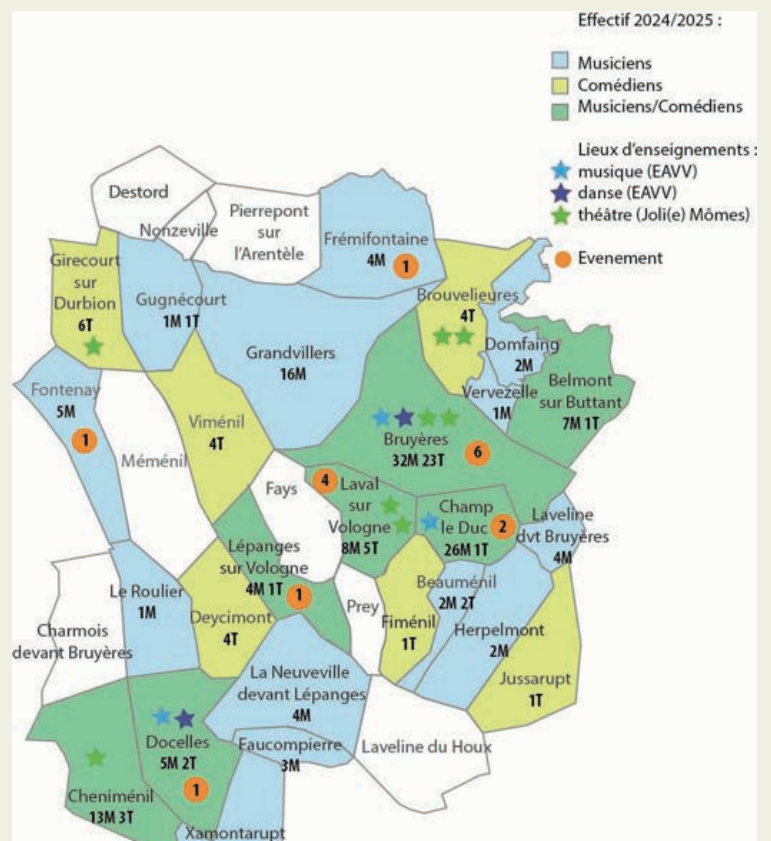
- Transversalité des enseignements
- Développement et renforcement de la pratique collective
- Ouverture sur le territoire
- Développement de l'EAC

236 inscrits toutes disciplines
dont 154 en musique
69H d'enseignement/semaine
6 enseignants

Événementiel

- Des propositions sur l'ensemble du territoire
- Des collaborations avec les acteurs culturels du territoire
- Une diversité des formes et des esthétiques

17 dates
16 lieux
9 communes



Interventions en milieu scolaire

Développement des interventions en milieu scolaire en musique et chant choral :

chant choral : un répertoire départemental commun de chant choral.

Un projet de chant choral, fédérant les établissements du 1er degré de Bruyères lors de la commémoration des 80 ans de la libération de Bruyères



Perspectives :

- Propositions de projets pluri-annuels
- Poursuite du répertoire départemental
- Intégration dans la dynamique de l'évaluation sensible de territoire

**309 bénéficiaires d'actions
176 heures d'interventions**

**Dépenses fonctionnement : 132 093,10 €
Recettes fonctionnement : 27 999,67 €
Reste à charge : 104 093,43 €**

Assainissement

Station d'épuration de Lépanges-sur-Vologne

En construction depuis la fin d'année 2020, la nouvelle station d'épuration de Lépanges-sur-Vologne a été réceptionnée le 28 mars 2024.

Cette station collecte les eaux usées de toute la commune de Lépanges-sur-Vologne, pour un équivalent de 1200 habitants.



Montant des travaux : 1 693 727,75 € TTC
Subventions de l'ouvrage : 939 900,72 €
Reçu en 2024 : 110 844,14 €

Travaux 2024

Remplacement tampons : Bruyères x 6, Laveline devant Bruyères x1
Montant des travaux: 9 388,08 € TTC

Bruyères : Remplacement réseau rue Jean Baptise Loye et modification des raccordements
Montant des travaux: 25 488,00 € TTC

Bruyères : remise à niveau et remplacement de 3 tampons à la suite des travaux de la RD
Montant des travaux: 3 870,00 € TTC

Cheniménil : Mise à niveau de tampon et pose de boîtes de branchement
Montant des travaux: 18 060,00 € TTC

		Dépenses	Recettes	Soldes
Réalisation de l'exercice	Exploitation	1 318 179,48 €	1 068 431,92 €	- 249 747,56 €
	Investissement	518 589,30 €	771 073,11 €	+ 252 483,81 €
Report n-1	Exploitation	0,00 €	31 121,15 €	
	Investissement	91 188,47 €	0,00 €	
TOTAL réalisation + reports		1 927 957,25 €	1 870 626,18 €	- 57 331,07 €
RAR en N+1		132 235,01 €	335 316,14 €	+ 203 081,13 €
Résultat cumulé	Exploitation	1 318 179,48 €	1 099 553,07 €	- 218 625,41 €
	Investissement	742 012,78 €	1 106 389,25 €	+ 364 376,47 €
TOTAL CUMULE		2 060 192,26 €	2 205 942,32 €	+ 145 750,06 €

Annexe – Revue de presse 2024

Développement économique

« **2023 Marque le retour d'une brasserie à Bruyères** » – Vosges matin, 4 janvier 2024

Extrait : « 68 ans après la fermeture de la brasserie BEXON, deux amis d'enfance créés la Brass'Potes... »

« **Territoires d'industrie : un label pour l'avenir** » – Vosges TV, 26 avril 2024

Extrait : « Le mercredi 24 avril, la présentation du dispositif Territoires d'industrie a été réalisée en présence des élus et des industriels portant le... »

« **Le PETR du Pays de la Déodatie organise une tournée « forêts et changement climatique »** - L'Echo des Vosges, 9 mai 2024

Extrait : « Lundi 3 juin 2024 : une journée d'informations et d'échanges à destination des propriétaires forestiers privés et publics... »

Mobilité

« **7 juillet à la MRI : ciné-échange Osez le vélo !** » - Epinal info, 18 juin 2024

Extrait : « La CCB2V organise un ciné-échange le dimanche 7 juillet à la Maison de retraite Intercommunale de Bruyères (2 bis Rue... »

« **Mobilité à vélo : un documentaire et un débat** » - Vosges matin, 28 juin 2024

Extrait : « La CCB2V organise une ciné-échange le dimanche 7 juillet à la MRI... »

« **Un ciné-échange autour de la mobilité autrement le 7 juillet à Bruyères** » - Vosges TV, 1^{er} juillet 2024

Extrait : « Oserez-vous le Vélo ? avec la Communauté de Communes de Bruyères, Vallons des Vosges. »

« **Bruyères – Un ciné-échange autour de la mobilité autrement à vélo** » - Epinal info, 16 juillet 2024

Extrait : « Le dimanche 7 juillet dernier s'est tenu à la maison de retraite intercommunale de Bruyères un ciné-échange autour de la... »

« **Un après-midi autour du vélo à la maison de retraite intercommunale** » – Vosges matin, 25 juillet 2024

Extrait : « La maison de retraite intercommunale a récemment accueilli un ciné-échange... »

« **Osez le vélo** » – L'Echo des Vosges, 25 juillet 2024

Extrait : « Le dimanche 7 juillet s'est tenu à la MRI un ciné-échange... »

FAYS : « Chef Rémito reçoit un coup de pouce pour son lancement » - Vosges Matin, 18 décembre 2024

Extrait : Une aide Coup de Pouce de la communauté de communes Bruyères, Vallons des Vosges... »

Vie culturelle, touristique et sportive

« **BRUYERES : Un début d'année riche en animations à la Médiathèque** » – Vosges matin, 7 janvier 2024

Extrait : « Janvier débute en beauté en matière d'animations à la médiathèque... »

« **Les Nuits de la Lecture dans le territoire de la CCB2V** » - L'Echo des Vosges, 18 janvier 2024

Extrait : « Organisées pour la 3^{ème} année consécutive par le CNL pour célébrer le plaisir du livre, les Nuits de la Lecture reviennent avec plus de 700 évènements dans le Grand Est... »

« **Lire et Faire lire en marche** » – Vosges matin, 31 janvier 2024

Extrait : « Non seulement Marie-Anne GREMILLET a lu le conte mais elle a montré les jolies illustrations aux enfants attentifs... »

« **Le Club vosgien poursuit son chemin vers ses 50 ans** » – Vosges matin, 24 février 2024

Extrait : « Le Club vosgien de Bruyères et ses environs qui a fêté ses 45 ans en 2023, a tenu ses assises à la Maison des associations... »

« **Pour Racines de Bruyères, l'année en cours n'aura rien à envier à la précédente** » – Vosges matins, 26 février 2024

Extrait : « 2024 sera aussi dense que 2024 pour l'association Racines de Bruyères... »

« **La forêt patrimoniale** » – L'Echo des Vosges, 29 février 2024

Extrait : « Un écrin forestier entour la ville de Bruyères et c'est ce qui lui donne son charme... »

« **Les petits ruisseaux font les grandes rivières** » – L'Echo des Vosges, 29 février 2024

Extrait : Des vacances d'hiver riches en animations pour les familles proposées par l'Office du Tourisme de Bruyères

« **Atelier d'écriture au Printemps des mots** » – Vosges matin, 16 mars 2024

Extrait : « Pour sa nouvelle édition qui aura lieu du 11 au 13 avril... »

« **Exposition « La Forêt Patrimoniale** » » - Vosges matin, 28 mars 2024

Extrait : « L'association « Racines de Bruyères et ses environs » a organisé une conférence sur la Forêt Patrimoniale... »

« **Les richesses du patrimoine forestier dévoilés au travers d'une exposition** » – Vosges matin, 2 avril 2024

Extrait : « Une conférence et une exposition sur quatre jours, intitulée « La Forêt Patrimoniale » ... »

« **Le Printemps des mots revient les 11, 12 et 13 avril** » - Vosges matin, 7 avril 2024

Extrait : « Une banderole toute neuve pour annoncer l'édition 2024 du festival... »

« **Audition 1eres notes de l'Ecoles des Arts, Vallons des Vosges** » – Vosges matin, 12 avril 2024

Extrait : « L'Ecoles des Arts, Vallons des Vosges avait réuni ses jeunes élèves pour une audition 1eres notes... »

« **Conte musical participatif « Bestioles » : un très beau moment convivial avec les enfants !** » - Epinal info, 13 juin 2024

Extrait : « Ce mercredi 5 juin à 10h s'est tenue la représentation finale de Bestioles, un contre musical participatif destiné aux enfants... »

« **Vacances d'été : inscrivez votre ado au stage de sports de pleine nature !** » - Epinal info, 13 juin 2024

Extrait : « Durant les vacances d'été, le service Activités Pleine Nature de la CCB2V organise 3 semaines de stage ados sports de... »

« **Vacances d'été : inscrivez votre ado au stage de sports de pleine nature de la CCB2V** » - Vosges TV, 14 juin 2024

Extrait : « Objectif : Une semaine d'éducation à l'environnement par le sport « Explore ton territoire » pour les 10-14 ans les après-midis de 14h30 à... »

« **Il y a de quoi faire !** » - Vosges TV, 14 juin 2024

Extrait : « C'est un bel écrin qu'avait choisi ce jeudi soir l'Office de Tourisme de Bruyères Vallon des Vosges pour présenter le programme de sa saison... »

« **Bestioles enchante les enfants** » – Vosges matin, 29 juin 2024

Extrait : « La représentation finale de *Bestioles*, conte musical s'est déroulé à la médiathèque... »

« **Le renouveau d'un lieu historique** » – L'Echo des Vosges, 27 juin 2024

Extrait : « La médiathèque de Bruyères renaît sous la forme d'un lieu de vie... »

Plainte contre La Faîte : la ferme culturelle mise sur une refonte de sa programmation – Vosges matin, 30 juin 2024

Extrait : La ferme culturelle de La Faîte poursuit la refonte de sa programmation

« **Visite et exposition : le château s'anime pendant l'été** » – Vosges matin, 10 juillet 2024

Extrait : « Le château de Girecourt-sur-Durbion inaugure sa saison estivale... »

« **La piscine Roger MERCIER se refait une beauté** » – L'Echo des Vosges, 11 juillet 2024

Extrait : « La coupole est nettoyée de fond en comble... »

« **Nouveautés estivales à découvrir à l'office de tourisme** » – Vosges matin, 12 juillet 2024

Extrait : « C'est l'été, le moment idéal pour découvrir les richesses d'un territoire ... »

« **Conférence sur le 5^{ème} bataillon de Chasseurs portés** » – Vosges matin, 22 juillet 2024

Extrait : « Une conférence sur le 5^{ème} bataillon de Chasseurs portés... »

« **Sortie nature avec un brin d'tomate** » – Vosges matin, 25 juillet 2024

Extrait : « Loïc LECHAT parlera de sa passion pour la culture des tomates anciennes... »

« **En direct du 50, avenue du Cameron** » – L'Echo des Vosges, 25 juillet 2024

Extrait : « Parmi les nouveautés la visite de la savonnerie artisanale... »

« **Tambouille Festival à Cheniménil** » – L'Echo des Vosges, 25 juillet 2024

Extrait : « Pour sa 16^{ème} édition vous promet du beau... »

« **Un jeu de piste pour découvrir le village** » – Vosges matin, 26 juillet 2024

Extrait : « Dans la cadre du Tambouille festival, l'office de tourisme organise un jeu de piste... »

« **Tambouille festival fait escale à Gugnécourt** » – Vosges main, 28 juillet 2024

Extrait : « La Compagnie des Joli(e)s Mêmes assure la direction artistique... »

« **Visite de la savonnerie** » – Vosges matin, 29 juillet 2024

Extrait : « Découvrir la fabrication de savons... »

« **Du côté du 50 avenue du Cameroun** » – L'Echo des Vosges, 1^{er} août 2024

Extrait : « Les animations du 5 au 11 août parleront d'idées, de personnes et de personnages hors du commun... »

« **A la découverte de la fabrication de savon 100% artisanaux** » – Vosges matin, 1^{er} août 2024

Extrait : « Explication en pratique de fabrication de savon... »

« **Les petits jus attirent les vacancier** » – Vosges matin, 5 août 2024

Extrait : « Ils étaient 25 à avoir répondu à l'invitation de l'Office de tourisme... »

« **Deux visites les vendredis 30 août et 6 septembre** » – Vosges matin, 7 août 2024

Extrait : « Marco DEMACON nous ouvre les portes de son exploitation de champignons... »

« **Les touristes au rendez-vous du rallye des fontaines** » – Vosges matin, 8 août 2024

Extrait : « Les participants venus d'un peu partout ont pris plaisir à découvrir les nombreuses fontaines de Cheniménil... »

« **Des énigmes pleine nature pour les vacanciers** » – Vosges matin, 9 août 2024

Extrait : « Un joli jeu de piste dans la pénombre de l'arboretum et du parcours de santé de Lépages-sur-Vologne... »

« **L'étape du Tambouille festival fait recette malgré la météo** » – Vosges matin, 10 août 2024

Extrait : « Malgré les conditions météo incertaines, l'étape du Tambouille festival a attiré une foule nombreuse... »

« **Le passage du Tambouille festival a rencontré un beau succès** » – Vosges matin, 10 août 2024

Extrait : « Malgré une météo peu clémente le Tambouille festival a attiré près d'un millier de personnes lors de son passage à Cheniménil... »

« **Eveiller ses sens au cœur de la nature** » – Vosges matin, le 17 août 2024

Extrait : « Différentes expériences sensorielles étaient proposées... »

« **Des trésors à découvrir cette semaine** » – L'Echo des Vosges, 22 août 2024

Extrait : « Au château de Girecourt-sur-Durbion en compagnie du chatelain... »

« **Durant l'été, le château a captivé petits et grands** » – Vosges matin, 29 août 2024

Extrait : « Le château recèle une multitude de points d'intérêts... »

« **Faites-nous rire !** » – Vosges matin, 5 septembre 2024

Extrait : « Vous connaissez des histoires drôles, faites-les parvenir à Morgane BRITSCHER... »

« **Visite culture de shité** » – Vosges matin, 5 septembre 2025

Extrait : « Marco DEMACON biologiste de formation cultive des champignons... »

« **Les artistes en résidence recueillent le ressenti des habitants** » – Vosges matin, 17 septembre 2024

Extrait : « Les habitants de la CCB2V sont invités à participer à une évaluation de leur territoire... »

« **Les Jolies Mêmes en spectacle** » – Vosges matin, 7 octobre 2024

Extrait : « Le spectacle d'adresse à un jeune public dès 3 ans... »

« **La troupe IPAC en tournée sur le territoire** » – Vosges matin, 5 octobre 2024

Extrait : « La troupe IPAC sera sur 3 dates en tournée sur le territoire... »

DOCELLES : « Les polyphonies du monde font vibrer les voûtes de l'église » - Vosges Matin, 11 novembre 2024

Extrait : « La compagnie IPAC (Interculturel Performing Arts Compagny), basée à Gerbamont... »

DESTORD : « Activités créatives en CM1-CM2 avec une artiste plasticienne » – Vosges Matin, 25 novembre 2024

Extrait : « Les élèves de CM1-CM2 ont accueilli Morgane Britscher, artiste plasticienne, pour une activité artistique... »

BRUYERES : « Une performance aérienne étonne les passants » - Vosges Matin, 3 décembre 2024

Extrait : « Devant le kiosque ce mercredi matin, une scène captivante a surpris les passants... »

LEPANGES-SUR-VOLOGNE : « Lire et faire lire prépare les Nuits de la lecture » - Vosges Matin, 6 décembre 2024

Extrait : « Camille Perriol, représentant la communauté de communes de Bruyères... »

BRUYERES : « Les Toujours Jeunes font des longueurs pour le téléthon » - Vosges Matin, 9 décembre 2024

Extrait : « Le tout supervisé de l'ouverture à la fermeture par les maîtres-nageurs de la piscine intercommunale Roger Mercier... »

BRUYERES : « Piscine fermée » - Vosges Matin, 16 décembre 2024

Extrait : « Piscine communautaire Roger Mercier... »

« Musiques actuelles, flûtes et jazz... » - Vosges Matin, 19 décembre 2024

Extrait : « L'école des Arts Vallons des Vosges a ouvert ses portes pour vous faire découvrir ses ateliers... »

Environnement

« La CCB2V lauréate de Territoires engagés pour la Nature » - Vosges matin, 9 janvier 2024

Extrait : « La CCB2V s'est vu remettre le trophée « Territoires engagés pour la Nature » gage d'un investissement de 3 ans en faveur de la biodiversité... »

« La CCB2V reconnue Territoires engagés pour la Nature » - L'Echo des Vosges, 11 janvier 2024

Extrait : « La CCB2V lauréat de la distinction « Territoires engagés pour la Nature » aux côtés de 16 autres collectivités du Grand Est... »

« Echanges, action et formation autour du climat et du développement durable » – L'Echo des Vosges, 11 janvier 2024

Extrait : « Formation à la « Fresque du climat au lycée Jean LURCAT... »

« Ce qu'être au monde, aujourd'hui » – Vosges matin, 25 janvier 2024

Extrait : « Venez découvrir, l'histoire de 7 jeunes qui se battent pour un monde meilleur et plus juste, ... »

« Projection et temps d'échanges » – L'Echo des Vosges 1^{er} février 2024

Extrait : « La CCB2V organise une projection gratuite du documentaire Bigger Than US, suivie d'un temps d'échanges sur la mobilisation citoyenne... »

« Vœux à FONTENAY » – Vosges matin, 31 janvier 2024

Extrait : « Le ruisseau de FONTENAY problème important selon la Présidente est désormais entre les mains du SMMA... »

« Le ruisseau de FONTENAY objet de toutes les attentions » – Vosges matin, 1^{er} février 2024

Extrait : « L'étude concernant la restauration du ruisseau a été présentée... »

LAVELINE-DU-HOUX : « Le village adhère à la Trame Noire » – Vosges matin, 2 février 2024

Extrait : « La Trame noire, document travaillé par la CCB2V, a été déclinée pour chaque commune... »

XAMONTARUPT : « le conseil municipal n'adhère pas à la charte Trame noire » – Vosges matin, 5 février 2024

Extrait : « Les élus devaient se prononcer sur l'adhésion à la Charte noire... »

« Le test « 1^{er} bovin » a ravi les petits gourmands » – L'Echo des Vosges, 5 février 2024

Extrait : « Quand un territoire s'unit pour mettre en place un projet alimentaire territorial... »

BROUVELIEURES : « Charte trame noire » – Vosges matin, 9 février 2024

Extrait : « Anne-Marie DE SOUSA a présenté la Charte territoriale dite « Trame noire » ... »

BEAUMENIL : « Réhabilitation de l'ancienne friche SEB » – Vosges matin, 13 février 2024

Extrait : « Virginie GREMILLET, présidente de la CCB2V a annoncé le projet de réhabilitation de l'ancienne friche SEB... »

« La CCB1V accompagne les jeunes sensibilisés aux dérèglements climatiques » – L'Echo des Vosges, 15 février 2024

Extrait : « A la suite de la rentrée climat, qui a sensibilisé 80 jeunes de 11 à 13 ans du territoire... »

« Un film pour encourager les futurs acteurs du changement climatique » – Vosges matin, 18 février 2024

Extrait : « La CCB2V accompagne les jeunes du territoire sur la thématique de l'activisme,... »

FONTENAY : « Adoption de la charte Trame noire » – Vosges matin, 20 février 2024

Extrait : « Il s'agit d'une charte d'engagement pour la préservation et la restauration de la biodiversité nocturne... »

« L'extension du périmètre de la tourbière devient réalité » – Vosges matin, 22 février 2024

Extrait : « Grâce à un échange de parcelle la tourbière de la Bouyère voit son périmètre s'étendre... »

CHENIMENIL : « Charte territoriale d'engagement pour la préservation et la restauration de la Trame noire » – Vosges matin, 25 février 2024

Extrait : « Le conseil municipal n'autorise pas la signature de la charte... »

« Des crapaudromes installés au Petit Pierrepont et à Dracourt » – Vosges matin, 26 février 2024

Extrait : « A la suite de signalements de la part de la population d'écrasement important d'amphibiens, ... »

« Lancement des crapaudromes à Pierrepont-sur-l'Arentèle » - Vosges TV, 28 février 2024

Extrait : « Samedi 24 février, plus d'une vingtaine de bénévoles sont venus prêter main forte au chantier de mise en place des crapaudromes... »

« Lancement des crapaudromes sur la commune de Pierrepont » - Epinal info, 28 février 2024

Extrait : « Samedi 24 février, plus d'une vingtaine de bénévoles sont venus prêter main forte au chantier de mise en place des... »

« Escape Game : Perditae Margaritae » – Vosges matin, 29 février 2024

Extrait : « En groupe de 3 à 6 personnes, les participants sont enfermés... »

BRUYERES : « La commune adhère à la charte de la Trame noire » – Vosges matin, 2 mars 2024

Extrait : « Sylvie GUILLAUME a donné lecture de la charte territoriale d'engagement pour la préservation et la restauration de la charte de la Trame noire... »

CHENIMENIL : « La charte de la Trame noire essuie un refus de la part du conseil municipal » – Vosges matin, 4 mars 2024

Extrait : « Le conseil municipal à l'unanimité n'autorise pas la signature de la charte de la Trame noire en raison des travaux d'éclairage public effectués en 2019... »

« Sauver les grenouilles et les crapauds, c'est protéger la biodiversité » – L'Echo des Vosges, 7 mars 2024

Extrait : « Après Hérodote qui a commenté la relation entre prédateurs et les proies dans une proportion stable, mais si cet équilibre de la nature a régné, l'activité humaine aujourd'hui modifie les écosystèmes... »

« Des crapaudromes installés et des sentinelles aux aguets » – Vosges matin, 8 mars 2024

Extrait : « Une vingtaine de bénévoles sont venus prêter main-forte au chantier de mise en place de crapaudromes au Petit Pierrepont et à Dracourt... »

DOCELLES : « L'adhésion à la trame noire recalée » – Vosges matin, 11 mars 2024

Extrait : « Le maire a rappelé le contexte : « la CCB2V s'est engagée dans cette démarche... »

LAVELINE-DU-HOUX : « Un périmètre défini pour protéger la mulette, « Perle » du Barba » - Vosges Matin, 14 mars 2024

Extrait : « Espèce emblématique du Barba, la mulette perlière des Vosges va voir son environnement être protégé... »

« Signature d'une charte Trame Noire » - Vosges TV, 14 mars 2024

Extrait : « La Trame Verte et Bleue correspond à un réseau d'habitats écologiquement fonctionnels. La Trame Noire ajoute dans sa définition le critère... »

« Sur la trace de la moule perlière » – Vosges matin, 19 mars 2024

Extrait : « L'office du tourisme de la Communauté de communes a transformé l'ancienne perception en terrain de jeux... »

« Un temps d'information et d'échanges pour les agriculteurs » – Vosges matin, 19 mars 2024

Extrait : « La CCB2V et le PETR et la chambre d'agriculture ont organisé une journée dédiée aux agriculteurs du territoire,... »

« Une vingtaine de communes s'engagent pour la préservation de la Trame noire » – Vosges matin, 22 mars 2024

Extrait : « Sur la trentaine de commune que compte la communauté de communes, une vingtaine ont décidé d'adhérer à la charte de la Trame noire,... »

« Identification des amphibiens : des bénévoles ont été formés » – Vosges matin, 11 avril 2024

Extrait : « Une vingtaine de personnes ont été accueillies en mairie de Pierrepont dans le cadre du projet d'un crapaudrome... »

LA NEUEVILLES-DEVANT-LEPANGES : « Les zones d'accélération des énergies renouvelables à l'étude » – Vosges matin, 11 avril 2024

Extrait : « Les zones susceptibles d'accueillir des énergies renouvelables sont à étudier... »

« Succès des crapaudromes à Pierrepont sur l'Arentèle » - Epinal info, 1^{er} juin 2024

Extrait : « Sur la commune de Pierrepont sur l'Arentèle, une trentaine de précieux bénévoles (riverains, habitants et élèves du BTS GPN de... »

« Une rando-ludique autonome sur Destord et Nonzeville » - Epinal info, 4 juin 2024

Extrait : « Dimanche 26 mai à l'occasion de la fête de la nature nationale, la CCB2V a inauguré la toute nouvelle randonnée... »

« Trois nouvelles mares pour la biodiversité sur le territoire de la CCB2V » - Vosges TV, 11 juin 2024

Extrait : « À ce jour les mares sont déjà colonisées par la faune notamment à Destord où Grenouilles rousses, Tritons, Dytiques et autres insectes ont élu... »

« Une journée verte au lycée général et technologique Jean-Lurçat » – Vosges matin, 11 juin 2024

Extrait : « Organisée au lycée Jean-Lurçat la journée intitulée « Faites du PEBC » avait pour but de sensibiliser les élèves à la réduction de l'empreinte carbone... »

« L'intercommunalité inaugure une nouvelle randonnée ludique » – Vosges matin, 20 juin 2024

Extrait : « A l'occasion de la fête nationale de la nature, la CCB2V a inauguré une nouvelle randonnée ludique sur le territoire... »

« Une balade à énigme précède le repas annuel du village » – Vosges matin, 29 juillet 2024

Extrait : « Une balade à énigme mise en place par la CCB2V à Nonzeville... »

« **La com'com élue Capitale française de la biodiversité 2024** » – Vosges matin, 12 septembre 2024

Extrait : « Engagée dans la sobriété lumineuse, la CCB2V est élue Capital française de la biodiversité... »

« **Communauté de Communes de Bruyères, Vallons des Vosges élue Capitale Française de la Biodiversité 2024** » - Vosges TV, 12 septembre 2024

Extrait : « Depuis 2010, le concours Capitale française de la Biodiversité identifie, valorise et diffuse les meilleures actions réalisées par des communes... »

« **Une carte aux trésors version nocturne à vélo** » – Vosges maint, 24 septembre 2024

Extrait : « Les amateurs d'aventure à vélo pour découvrir la nature sous un autre jour... »

« **Biodiversité : la préserver et la défendre** » - Vosges TV, 24 septembre 2024

Extrait : « Elle est au cœur des inquiétudes, des préoccupations de nombreux scientifiques, de nombreuses associations de protection de l'environnement et désormais de nombreuses politiques publiques... »

« **CCB2V - Semaine de la biodiversité du 21 au 25 octobre** » - Vosges TV, 7 octobre 2024

Extrait : « Afin de célébrer sa distinction de Capitale Française de la Biodiversité 2024 avec tous les habitants et acteurs du territoire, la Communauté de... »

« **Semaine de la biodiversité : programme varié pour honorer la nature** » – Vosges matin, 15 octobre 2024

Extrait : « La CCB2V célèbre son titre de Capitale Française de la Biodiversité... »

FONTENAY – « La pollution lumineuse en question » – Vosges matin, 22 octobre 2024

Extrait : « Les participants se sont retrouvés devant la mairie en soirée... »

« **Les résidents de la maison de retraite exposés à Rome** » – Vosges matin, 23 octobre 2024

Extrait : « Les visages des habitants de la maison de retraite ont été exposés lors d'un séminaire à Rome... »

« **Les élèves du territoire sensibilisés aux enjeux de la biodiversité** » – Vosges matin, 25 octobre 2024

Extrait : « De nombreux élèves ont participé à la journée axée sur la biodiversité... »

« **La com'com distinguée pour son action en faveur de la biodiversité** » – Vosges matin, 22 octobre 2024

Extrait : « La CCB2V a été récompensée pour son engagement en recevant le trophée Capitale française de la biodiversité... »

« **Tiques : les comprendre pour mieux s'en protéger** » – Vosges matin, 27 octobre 2024

Extrait : « Frédéric BLANC a aidé les participants à mieux comprendre l'écologie des tiques pour mieux s'en protéger... »

« **La Trame noire pensée pour protéger la biodiversité dans le secteur de Bruyères** » – Vosges matin, 28 octobre 2024

Extrait : « La nuit sans pollution lumineuse pour les incommoder les animaux nocturnes revivent... »

« **La Communauté de communes Bruyères Vallons des Vosges reconnue Capitale Française de la biodiversité !** » - Epinal info, 28 octobre 2024

Extrait : « La Communauté de communes Bruyères Vallons des Vosges a été reconnue Capitale Française de la biodiversité ! Cette récompense lui... »

« **Capitale de la biodiversité** » - Vosges TV, 5 novembre 2024

Extrait : « La Communauté de Communes de Bruyères Vallons des Vosges a été élue capitale française 2024 de la biodiversité. Déjà labellisée territoire... »

BRUYERES : « Développement durable : des actions concrètes au lycée » - Vosges Matin, 7 décembre 2024

Extrait : « Engagé dans une démarche de développement durable, un lycée s'illustre par l'implication de ses éco-délégués... »

DESTORD : « Le conseil des sonneurs d'alertes créé pour préserver la biodiversité » - Vosges Matin, 15 décembre 2024

Extrait : « ... en créant une aire terrestre éducative autour de la mare forestière aménagée par la communauté de communes... »

Conseil communautaire

« Travailler pour le territoire » – Vosges Matin, 17 janvier 2024

Extrait : « Nous continuerons à travailler pour le territoire... »

« Conseil communautaire : la prime pouvoir d'achat exceptionnelle votée » – Vosges matin, 8 février 2024

Extrait : « Dans un contexte marqué par « une souffrance des territoires » les élus communautaires ont voté la mise en place de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat... »

« Les taux des taxes directes locales sont maintenus pour 2024 » – Vosges matin, 8 avril 2024

Extrait : « Réuni dernièrement le conseil de la CCB2V a notamment fixé les taux des différentes taxes... »

FONTENAY : « Le projet de SCoT refusé par le conseil » – Vosges matin, 20 juin 2024

Extrait : « Le projet de SCoT a été refusé à l'unanimité... »

DESTORD : « Energies renouvelables : la commune est dans les temps » - Vosges Matin, 11 novembre 2024

Extrait : « Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) a également été abordé... »

« Un groupement de commande avec le syndicat Moselle Amont » – Vosges matin, 22 mars 2024

Extrait : « Le conseil communautaire a adopté la mise en place d'un groupement de commande avec la SMMA... »

BRUYERES : « Démission de quatre conseillers d'opposition : des élections à prévoir » - Vosges Matin, 21 novembre 2024

Extrait : « Deux conventions seront signées : une en partenariat entre la commune et la CCB2V... »

VIMENIL : « RD 48 : des écluses pour améliorer la sécurité » - Vosges Matin, 25 novembre 2024

Extrait : « Enfin, le rapport d'activité 2023 de la communauté de communes de Bruyères, Vallons des Vosges... »

BRUYERES : « Elections : les dates annoncées » - Vosges Matin, 4 décembre 2024

Extrait : « Les électeurs de Bruyères ont rendez-vous en début d'année prochaine pour élire [...] et 9 conseillers communautaires... »

CHENIMENIL : « La compétence eau potable à l'ordre du jour » - Vosges Matin, 7 décembre 2024

Extrait : « Le conseil communautaire de Bruyères, Vallons des Vosges a assisté à la présentation de l'étude... »

BRUYERES : « Conseil communautaire : « vote d'une redevance » - Vosges Matin, 28 décembre 2024

Extrait : « Suite à la réforme relative aux redevances assainissement de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse... »

Services à la population

« **La gendarmerie informe les maires du canton sur les cyberattaques** » – Vosges matin, le 15 avril 2024

Extrait : « Détournements de photos d'enfants, cybermenaces, ... »

« **Déclaration de revenus en 2024 : où se renseigner ?** » – Vosges TV, 19 avril 2024

Extrait : « La campagne de déclaration des revenus 2023 est lancée ! Vous avez jusqu'au 21 mai pour le faire si vous choisissez de le faire sur papier, et... »

« **Le projet de création d'un service de transport mutualisé avance pas à pas** » – Vosges matin, 26 mai 2024.

Extrait : « Les producteurs locaux étaient invités à se rassembler mardi 21 mai afin d'évoquer le projet alimentaire... »

« **En piste les nounours** » – L'Echo des Vosges, 30 mai 2024

Extrait : « Le relais de la petite enfance organise cet évènement samedi 1^{er} juin... »

« **Ateliers numériques informatiques** » – L'Echo des Vosges, 30 mai 2024

Extrait : « Grâce à des animateurs numériques de la CCB2V la mairie de CHENIMENIL propose les mercredis des cours collectifs... »

« **Conte musical participatif à la médiathèque de Bruyères** » - Epinal info, 31 mai 2024

Extrait : « Venez nombreux en famille participer au conte musical participatif BESTIOLES, organisé par le Relais Petite Enfance de la CCB2V, ... »

« **En piste les nounours** » - Epinal info, 31 mai 2024

Extrait : « Le Relais Petite Enfance de la CCB2V vous invite à son événement « En piste les nounours » le 1^{er}... »

« **Apprendre les bonnes pratiques pour aller sur Internet** » – Vosges matin, 16 juin 2024

Extrait : « A l'heure du numérique, il est important de savoir naviguer en toute sécurité sur Internet... »

« **Speed dating pour parents et assistantes maternelles** » – Vosges matin, 20 juin 2024

Extrait : « Assistantes maternelles et gardes à domicile attendent les parents pour un speed dating... »

« **Deux ateliers sur le contrôle parental** » – Vosges matin, 4 août 2024

Extrait : « La CCB2V organise 2 ateliers sur le contrôle parental... »

« **Le premier festival jeunesse se prépare à la maison de retraite** » – Vosges matin, 24 août 2024

Extrait : « Le 1^{er} festival jeunesse du territoire au lieu le 24 septembre... »

« **1er Festival Jeunesse Bruyères Vallons des Vosges !** » - Epinal info, 3 septembre 2024

Extrait : « La Communauté de Communes de Bruyères, Vallons des Vosges organise le tout premier festival à destination des jeunes du territoire... »

« **Maison France Services : succès story et pistes d'amélioration** » – Vosges matin, 5 septembre 2024

Extrait : « La cour des comptes a publié un rapport... »

« **Les nouveaux locaux de la maison France services enfin inaugurés** » – Vosges matin, 13 septembre 2024

Extrait : « L'inauguration des nouveaux locaux de la maison France services s'est tenue en présence de nombreux élus... »

« **La maison France Services inaugure ses nouveaux locaux** » – L'Echo des Vosges, 19 septembre 2024

Extrait : » La CCB2V et sa présidente ont inauguré les nouveaux locaux... »

« **Familles en fête des activités pour tous** » – Vosges matin, 20 septembre 2024

Extrait : « Du 25 septembre au 9 octobre la CCB2V organise « les semaines des familles » ... »

« **Les jeunes vosgiens invités à réfléchir sur l'engagement et la biodiversité** » – Vosges matin, 20 septembre 2024

Extrait : « La 2ème édition des rencontres départementales de la jeunesse ont eu lieu le 28 septembre à Bruyères... »

« **Journal de mardi 24 septembre 2024** » - Vosges TV, 24 septembre 2024

Extrait : « La ville de Bruyères accueillera samedi 28 septembre la deuxième édition des rencontres départementales de la jeunesse. Porté par la communauté de communes Bruyères, Ballon des Vosges et le conseil départemental,... »

« **Bruyères – 2ème Rencontre départementale de la jeunesse** » – Epinal info, 25 septembre 2024

Extrait : « La ville de Bruyères accueillera samedi 28 septembre la deuxième édition des rencontres départementales de la jeunesse. Vous avez entre... »

« **Ateliers numériques, nouveaux thèmes au programme** » – Vosges matin, 25 septembre 2024

Extrait : « Les férus d'informatique se sont retrouvés à la salle multimédia avec plaisir... »

« **La rencontre départementale de la jeunesse de retour** » – Vosges matin, 26 septembre 2024

Extrait : « Après un 1er succès l'an passé à Remiremont... »

« **Festival Jeunesse Bruyères Vallons des Vosges** » – Vosges matin, 26 septembre 2024

Extrait : « 1ère édition organisée par la CCB2V... »

« **2ème rencontre départementale de la jeunesse** » – L'Echo des Vosges, 26 septembre 2024

Extrait : « Cette rencontre est ouverte à tous les jeunes de 13 à 30 ans... »

« **Les jeunes invités à être acteurs de l'attractivité du territoire** » – Vosges matin, 30 septembre 2024

Extrait : « Le département a identifié la jeunesse comme un enjeu majeur pour son avenir... »

« **Les projets de la cabane aux sourires pour l'année à venir** » – Vosges matin, 1er octobre 2024

Extrait : » Les 3 assistantes de la cabane aux sourires à Lépages-sur-Vologne... »

« **Un fil rouge aux multiples brins pour le 1er festival du nom** » – Vosges matin, 2 octobre 2024

Extrait : « Le 1er festival de la jeunesse a rencontré un vif succès... »

« **Octobre Une semaine pour découvrir France Services** » – Vosges matin, 7 octobre 2024

Extrait : « Entre le 8 et le 17 octobre France Services proposera une série de journées de présentation... »

« **Ensemble pour les familles invite les générations à bouger** » – Vosges matin, 6 octobre 2024

Extrait : « Danser, bouger était proposé par le réseau parentalité Ensemble pour les familles... »

« **La semaine s'imprime pour la semaine de la parentalité** » – Vosges matin, 15 octobre 2024

Extrait : « Des accompagnatrices ont aidé les enfants à imprimer la nature... »

« **De nouveaux horaires pour une meilleure organisation** » – Vosges matin, 29 octobre 2024

Extrait : « Dès le 1er novembre, les horaires d'ouverture au public de la mairie et de l'agence postale seront modifiés... »

CHENIMENIL : « Le film Racont’ôir autrefois a fait débat » - Vosges Matin, 24 novembre 2024
Extrait : « La deuxième diffusion de ce ciné débat organisé par la communauté de communes de Bruyères... »

BRUYERES : « Deux étoiles pour la communauté de Bruyères Vallons des Vosges » - Vosges Matin, 1^{er} décembre 2024
Extrait : « La communauté de communes de Bruyères Vallons des Vosges a été distinguée au Palais du Luxembourg... »

BRUYERES : « Bientôt un bistro numérique » - Echo des Vosges, 5 décembre 2024
Extrait : « Le 22 novembre, la CCB2V a reçu le « pris de la participation » pour la création du GRES... »

BRUYERES : « Maison France services » - Vosges Matin, 16 décembre 2024
Extrait : « Déclaration de revenus, demande d’aide (allocation logement, RSA), recherche d’emploi... »

DOCELLES : « Maison France Services » - Vosges Matin, 16 décembre 2024
Extrait : « Les mardis de 8h30 à 12h et les vendredis de 13h à 16h30... »

« Bruyères – Spectacle de Noël du Relais Petites Enfance : arts du cirque et pitreries ont ravi les petits »
- Epinal info, 19 décembre 2024
Extrait : « Ce mercredi 18 décembre s’est tenu le spectacle de fin d’année du Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes... »

DOMFAING : « 2000 € attribués à une association » - Vosges Matin, 19 décembre 2024
Extrait : « Les membres du conseil communautaire de Bruyères Vallons des Vosges, se sont récemment réunions à Domfaing... »

« A Bruyères, les animatrices de la Maison France Services conservent un lien de proximité avec les habitants » - Vosges Matin, 21 décembre 2024
Extrait : « A la Maison France Services de Bruyères, les usagers sont reçus chaque jour de la semaine... »

« BRUYERES : « Une année sous le signe du cirque clôturée en lumière » - Vosges Matin, 26 décembre 2024
Extrait : Mercredi 1^{er} décembre, un spectacle de fin d’année du Relais Petite enfance de la communauté de communes... »

« Spectacle de Noël du Relais Petites Enfance : arts du cirque et pitreries ont ravi les petits » - Echo des Vosges, 28 décembre 2024
Extrait : « Le mercredi 18 décembre s’est tenu le spectacle de fin d’année du Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes... »

Voirie, travaux et assainissement

LAVELINE-DU-HOUX : « La voie intercommunale 49 mise à sens unique pose question » – Vosges matin, 1^{er} février 2024
Extrait : « Il est dorénavant interdit d’emprunter la voie intercommunale 49 pour se rendre à TENDON... »

« Les routes intercommunales entretenues durant l’été » – Vosges matin, 11 septembre 2024
Extrait : « La CCB2V a entrepris de cet été plusieurs travaux visant à améliorer l’état des voies... »

« Assainissement et actions sociales : les élus tranchent » - Vosges Matin, 13 décembre 2024
Extrait : « Le conseil communautaire de Bruyères, Vallons des Vosges, réunion à la salle des fêtes de ... »